Correctional Service Canada

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-44
ISBN: 0-660-62287-4

Correctional Service Canada

2003-04
Estimates

Part III — Report on Plans and Priorities

Approved:

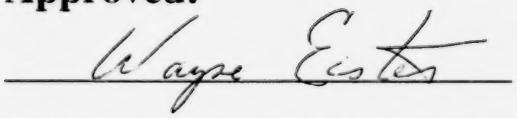

Solicitor General of Canada

Table of Contents

SECTION I - MESSAGES **1**

Solicitor General's Message 1
Commissioner's Message 2
Management Representation Report on Plans and Priorities 2003 – 2004 3

SECTION II: RAISON D'ÊTRE **4**

2.1 Mandate, Mission and Core Values 4
2.2 Organization 5
2.3 Partners 7
2.4 Business lines 7
2.5 Approach 7
2.6 CSC's Performance 8
2.7 Costs 8
2.8 Departmental Planned Spending 9

SECTION III: PLANNING OVERVIEW **10**

3.1 Strategic Challenges 10
3.1.1 Changing Offender Profile 10
3.1.2 Over Representation of Aboriginal Offenders 12
3.1.3 Community Capacity Building 13
3.1.4 Organizational Realignment and Transformation 14

SECTION IV: PLANS AND PRIORITIES BY STRATEGIC OUTCOME **15**

4.1 Strategic Outcomes, Plans and Priorities 15
4.1.1 Strategic Outcome 1: Care 15
4.1.2 Strategic Outcome 2: Custody 17
4.1.3 Strategic Outcome 3: Reintegration 18
4.1.4 Strategic Outcome 4: Corporate Management 19
4.2 Resource Relationship between Strategic Outcomes and Business Lines 20
4.3 Challenges, Business Lines, Outcomes and Results 21

SECTION V – ANNEXES **22**

Table 5.1 Summary of Capital Spending by Program and Business Line 22
Table 5.2 Details on Major Capital Project Spending 23
Table 5.3 Status Report on Major Crown Projects 24
Table 5.4 Summary of Transfer Payments 25
Table 5.5 Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 26
Table 5.6 Net Cost of Program(s) for the Estimates Year 27
Table 5.7 Revolving Fund - Statement of Operations 28
Table 5.8 Revolving Fund - Statement of Cash Flows 29
Table 5.9 Revolving Fund - Projected Use of Authority 30

SECTION VI - RESOURCE MATERIALS AND REFERENCES **31**

SECTION I - MESSAGES

Solicitor General's Message

I am pleased to present the Correctional Service of Canada (CSC) *Report on Plans and Priorities* for 2003 – 2004.

The Correctional Service is part of the Portfolio of the Solicitor General, which includes the Department of the Solicitor General, the Royal Canadian Mounted Police, the National Parole Board, the Canadian Security Intelligence Service and three review bodies. The Portfolio plays a major role in the Canadian criminal justice system in the areas of law enforcement, national security, corrections and parole.

The effectiveness of corrections and conditional release in Canada is based on a balanced approach to the protection of society and the potential for human beings to change problematic behaviour. Public protection is paramount and can be best achieved through safe and secure custody where necessary, and the gradual and supervised release of offenders into the community.

A social development approach continues to be the driving force in Canada's criminal justice system. Crime prevention through social development is an approach to crime reduction that deals with underlying causes of crime and recognizes the complex social, economic, and cultural processes that contribute to crime and victimization. This approach aims to strengthen the quality of life of individuals, families and communities. CSC is committed to engage Canadians and key partners in the development of criminal justice policy.

This report focuses on the plans and priorities of the Correctional Service of Canada in light of today's public safety challenges. As always, we welcome your feedback. I would also draw your attention to CSC's Internet address: www.csc-scc.gc.ca where you can obtain further information about CSC and find links to other Portfolio web sites.

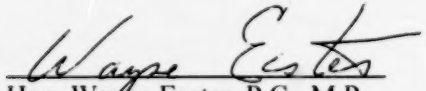

Hon. Wayne Easter, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Commissioner's Message

This *Report on Plans and Priorities* sets out CSC's broad commitments to Canadians for the next three years (2003 – 2006). Four major challenges form the basis of this year's report:

- ***Changing Offender Profile*** – New challenges require different operational strategies. Changes to the offender risk and need profiles include increases in male offenders previously convicted of youth or adult crime and those having affiliations with organized crime and gangs.
- ***Over-representation of Aboriginal Offenders*** – Although Aboriginal people make up only 2% of the adult Canadian population, they account for 15% of all federal offenders. More strategic and targeted approaches are required to enhance the potential of offenders for safe and timely reintegration.
- ***Community Capacity Building*** – Essential to public safety are citizens who understand and are engaged in supportive activities, and communities which offer programs and services to offenders who are under supervision and after their sentence completion.
- ***Organizational Realignment and Transformation*** – CSC must continue to reallocate existing resources to its highest priorities while transforming old spending to new purposes to maintain its focus on public safety. CSC must develop innovative, fiscally responsible approaches to attracting, developing, and retaining competent and diverse staff, to updating infrastructure; and to streamlining processes.

The report expands on these challenges and presents strategies to address them in the interest of public safety. It sets out the criteria against which CSC's performance will be measured.

I welcome any comments you may have about this report and look forward to your feedback.

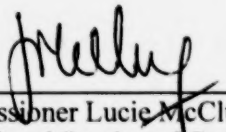

Commissioner Lucie McClung,
Correctional Service of Canada

Management Representation
Report on Plans and Priorities 2003 – 2004

I submit, for tabling in Parliament, the *2003 – 2004 Report on Plans and Priorities (RPP)* for the Correctional Service of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the "Guide to the Preparation of the 2003 – 2004 Report on Plans and Priorities."

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for results achieved with the resources and authorities provided.

Name: Louise Saint-Laurent

Louise Saint-Laurent
Senior Financial Officer

Date: 20/02/03

SECTION II: RAISON D'ÊTRE

2.1 Mandate, Mission and Core Values

Our Mandate

The purpose of the federal correctional service as set out in the *Corrections and Conditional Release Act* is to contribute to the maintenance of a just, peaceful and safe society by:

- carrying out sentences imposed by courts through the safe and humane custody and supervision of offenders; and
- assisting in the rehabilitation of offenders and their reintegration into the community as law-abiding citizens through the provision of programs in penitentiaries and in the community.

Our Mission

Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

The Mission is based on the purposes and the guiding principles of Sections 3 and 4 of the Act, and is guided by the following values:

Our Core Values

Core Value 1	We respect the dignity of individuals, the rights of all members of society, and the potential for human growth and development.
Core Value 2	We recognize that the offender has the potential to live as a law-abiding citizen.
Core Value 3	We believe that our strength and our major resource in achieving our objectives is our staff and that human relationships are the cornerstone of our endeavour.
Core Value 4	We believe that the sharing of ideas, knowledge, values and experience, nationally and internationally, is essential to the achievement of our Mission.
Core Value 5	We believe in managing CSC with openness and integrity and we are accountable to the Solicitor General.

The Correctional Service of Canada is an agency of the Portfolio of the Solicitor General. CSC works with its partners in the criminal justice system to maintain public safety.

What we do

- *Administer sentences of 2 years or more*
- *Prepare inmates for safe and timely release*
- *Supervise and assist offenders on conditional release*

CSC adopted its Mission in 1989. The Mission emphasizes the Service's responsibility to actively encourage and assist offenders to become law-abiding citizens by taking an active role in their rehabilitation. Furthermore, it speaks to CSC's accountability to Parliament and to Canadians for the pursuit of correctional results.

The legislative framework for corrections and conditional release was modernized in 1992 with the proclamation of the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA). Protection of the public is the paramount consideration in all decisions relating to the treatment and release of offenders.

A Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and Human Rights reviewed the CCRA in 2000. The Sub-Committee supported the mandate and correctional principles set out in the *Corrections and Conditional Release Act*.

CSC is also guided by numerous other Acts, regulations, policies, and international conventions (approximately 60) in the delivery of its service.

2.2 Organization

Federally Managed Facilities

- *52 penitentiaries*
- *17 community correctional centres*
- *71 parole offices*

CSC has a presence from coast to coast to coast — from large urban centres with their increasingly diverse populations to remote Inuit communities across the North. CSC's institutions and community facilities operate 24 hours a day, 365 days a year.

On a typical day in 2001 – 2002, there were 12,600 offenders in correctional institutions and 8,500 supervised in the community. Federal offenders represent 5%[1] of the total number of persons sentenced to custody in Canada and approximately 6%[2] of all offenders in the community under some form of correctional jurisdictional responsibility.

CSC manages penitentiaries, community correctional centres and parole offices, as well as an addictions research centre, five regional staff colleges and a correctional management learning centre. In addition to federally operated facilities, CSC partners with community-based, non-government organizations that run approximately 175 half-way houses across the country.

CSC also manages a variety of exchange of service agreements with provincial and territorial correctional authorities, and with Aboriginal communities, to provide specialized correctional services and programs.

---

[1] Correctional and Conditional Release Statistical Overview, Solicitor General of Canada, November 2002
[2] Adult Correctional Services in Canada 2000-2001, Canadian Centre for Justice Statistics

As well, CORCAN, a Special Operating Agency[3] provides job and employability training to offenders in federal institutions and offers support services in 25 communities across Canada to help parolees secure employment upon release.

Workforce

- *Over 16,000 employees*
- *80% work in institutions*
- *8% provide community supervision services*
- *12% provide operational support services*

CSC has a very diverse and dynamic workforce. The management team has on average more than 20 years experience working in corrections. Forty-one percent of all staff are women. Employees are representative of Canadian diversity. Two occupational groups, for the most part exclusive to CSC, represent half of all staff employed in CSC operational units. Correctional Officers represent 41% of the workforce and Parole and Program Delivery Officers comprise 14%. The five regional offices and National Headquarters provide policy, research, program design, security coordination and corporate management services.

The following chart outlines the responsibilities of CSC's executives.

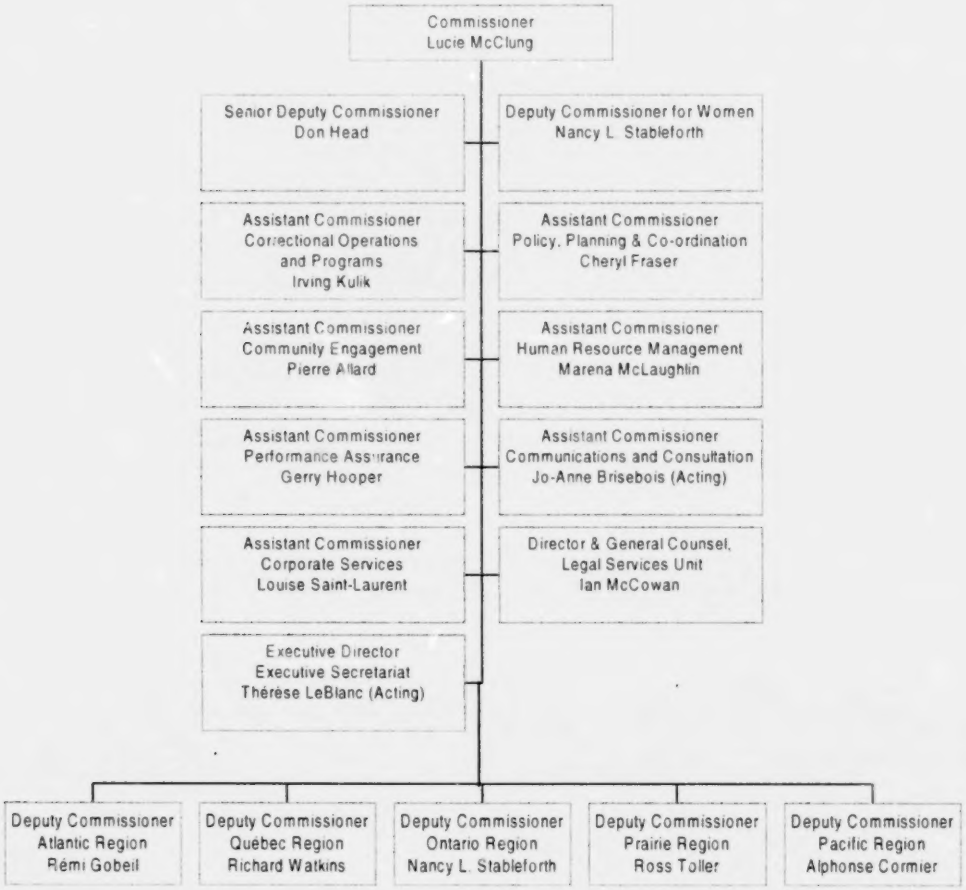

[3] Special Operating Agency (SOA) is an operational unit of a department that functions within a framework agreement approved by the Deputy Minister, the Minister and the Treasury Board.

2.3 Partners

Crime impacts communities and the involvement of everyone is essential to its prevention and dealing with its aftermath. Therefore, CSC must work in close collaboration with a wide range of partners. Partners represent numerous groups, including Aboriginal communities, faith organizations, universities and colleges, unions, and non-governmental organizations. They also include departments and agencies from all levels of government in Canada, in particular, criminal justice system partners, the Office of the Correctional Investigator and central agencies. As well, CSC maintains partnerships with correctional services domestically and internationally either for direct service delivery or for learning purposes.

CSC also relies on various advisory bodies to inform and strengthen its strategies and improve results with regard to specific issues related to particular offender groups, such as Aboriginal peoples, visible minorities, and women.

Canadians can and do help build safe, secure and strong communities. Approximately 500 citizens representing their local communities serve on 80 Citizen Advisory Committees (CAC). The CAC members provide advice on CSC operations and their impact on communities, provide feedback on implementation practices and act as a link between communities and CSC. CSC also benefits from the support of approximately 10,000 volunteers on an annual basis who provide support to offenders, for example, through tutoring, visits, sports, social, and spiritual activities.

2.4 Business lines

CSC has four business lines: care, custody, reintegration and corporate management. Each has a corresponding strategic outcome.

- ***Care*** — A safe and healthy environment for those living and working in the correctional system, as well as members of the public;
- ***Custody*** — Accommodation and management of offenders that is reasonable, safe, secure, and humane and in accordance with the least restrictive option;
- ***Reintegration*** — Offenders who are safely and effectively reintegrated; and,
- ***Corporate Management*** — Corporate management services support the care, custody and reintegration of offenders and partnerships to promote the achievement of CSC's Mandate and Mission.

Performance indicators have been established for each of the strategic outcomes. These are presented in Part IV — Plans and Priorities, Table 4.3 (see page 21).

2.5 Approach

The role of the Correctional Service of Canada has traditionally been seen as dealing with the aftermath of crime. CSC provides a continuum of programs to offenders from their arrival in institutions through transition to the community. Indeed, declining rates[4] of re-convictions on

[4] Correctional and Conditional Release Statistical Overview, Solicitor General of Canada, November, 2002

conditional release continue to support the effectiveness of Canada's approach of gradual, well structured release and supervision of offenders back into communities.

CSC is currently examining its institutional operating models to better focus and integrate security and interventions into its case management processes to meet the challenges of the changing offender profile. It is seeking to improve its responses based on research and lessons learned in a manner that is consistent with the *Corrections and Conditional Release Act* goals and principles.

Supportive and capable communities are integral to safe offender reintegration. Offenders come from communities and return to communities. Communities — through family, agencies, businesses and volunteers — may provide programs, services, employment and overall support to augment the potential of offenders to live as law-abiding citizens.

CSC works with its community, provincial, territorial, federal, and international partners to contribute to crime prevention. For instance, partnering with communities to establish drug and alcohol treatment programs and other services will help not only offenders but also other community members who might be at risk of offending. The capacity of each community to support offenders is therefore key.

2.6 CSC's Performance

There were about 15,000 individual offenders who were supervised on conditional releases during 2001 – 2002. In 2002, less than 2% of offenders on supervision were convicted of a violent offence and 7% were convicted of a non-violent offence[5]. CSC and the National Parole Board have been tracking re-incarceration rates after sentence completion. Of the 4,779 people who completed their sentence in 1999 – 2000, 90% did not return to a federal penitentiary during the first two years after the expiry of their sentence[6].

2.7 Costs

Annual Average Cost of Maintaining Offenders In Different Security Levels

Maximum: $108, 277
Medium: $71,894
Minimum: $69,178

In a Community Correctional Centre
$ 41, 583

Parole
*$17,520**

Canada spends $1.5 billion on the federal correctional system. Sixty percent covers salaries, 30%, operating and maintenance costs and 10%, capital costs. It costs on average $62,115 to maintain an offender in the federal correctional system (up from $56,171 in 2000 – 2001). Over 60% of this increase was attributable to funds spent for employee salaries and benefits, while the remainder covered changes to programming and service delivery infrastructure.

CORCAN operates under a revolving fund with annual revenues of approximately $80 million.

---

[5] Correctional and Conditional Release Statistical Overview, Solicitor General of Canada, November 2002
[6] Offender Management System Data, Correctional Service of Canada, January 12, 2003
* Includes the costs of supervising offenders in the community and housing them in Community-Based Residential Facilities

2.8 Departmental Planned Spending

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Care	183.7	**208.2**	210.0	211.1
Custody	634.4	**651.5**	647.7	647.3
Reintegration	533.0	**559.0**	552.3	547.4
Corporate Management	193.2	**193.4**	192.7	192.7
Budgetary Main Estimates (Gross)	1,544.3	**1,612.1**	1,602.7	1,598.5
Less: Respendable Revenue	76.7	**76.2**	76.2	76.2
Total Main Estimates	**1,467.6**	**1,535.9**	**1,526.5**	**1,522.3**
Adjustments	67.4	**23.4**	11.1	5.1
Net Planned Spending	1,535.0	**1,559.3**	1,537.6	1,527.4
Less: Non-respendable Revenue	16.5	**17.0**	17.6	18.0
Plus: Cost of services received without charge	74.1	**79.2**	79.7	79.4
Net Cost of Program	1,592.6	**1,621.5**	1,599.7	1,588.8
Full Time Equivalents	14,349	**14,613**	14,613	14,613

SECTION III: PLANNING OVERVIEW

3.1 Strategic Challenges

Public safety is prerequisite to economic and social development and to quality of life in all communities. Canadians appreciate the role of the criminal justice system in contributing to a society where families can be raised without fear of crime and violence and where businesses prosper. In addition, results show that the Canadian approach to criminal justice generally has been effective in preventing and responding to crime.[7]

CSC must monitor and update its policies and processes to adjust to the changing environment in a manner consistent with the goals and principles of the *Corrections and Conditional Release Act*. Analysis has identified four major challenges that need to be addressed:

- the changing offender profile;
- the over-representation of Aboriginal offenders;
- the need for community capacity to support offenders under supervision and beyond sentence completion to prevent re-offending; and
- the need to realign and transform corporate practices and systems to meet these new demands in a fiscally responsible manner.

3.1.1 Changing Offender Profile

As Canadian society changes, so does the federal offender population. Meeting the needs of the changing offender profile both at the institutional level and in the community is a significant challenge for CSC.

Offenders present increasingly diverse backgrounds. They have more extensive crime histories. Ninety percent of men have been convicted previously of adult or youth crimes. Approximately 81% previously committed a violent offence. One in three is serving a sentence of more than 10 years. Most offenders have unstable job histories. Few have completed high school. Most have cognitive disabilities — almost 80% of offenders have been identified as having poor problem solving skills, as acting impulsively and as unable to generate choices.

Increasing Diversity in CSC 1997 – 2002

Visible minorities *10%*

Aging *3%*

[7] Corrections and Conditional Release Statistical Overview. Solicitor General of Canada, November 2002

Challenges and Trends

The growth in organized crime is reflected in an increase in gang affiliations in the institutional population (7.6%) and in the community population (6.9%) over the past 5 years. As well, the proportion of aging offenders, who will require different types of interventions and accommodation strategies, has increased by nearly 3% since 1996. There is also an increasing need for health interventions and for chronic and palliative care that contribute to the health service delivery burden.

Women offenders now make up 4.1% of the federal offender population. Since 1999 the percentage of women incarcerated for a violent crime increased by 16%. There has been a 20% increase in women offenders serving drug-related sentences since 1997. The proportion of women serving short sentences (less than 3 years) has increased significantly from 25% to 35%. Shorter sentences require more intensive intervention.

Offender Rates of Illness Compared to Canadian Population

Infectious Diseases
HIV: 1.7% vs. 0.2%
Hepatitis C: 23.6% vs. 0.8%

Lifetime Prevalence of Mental Health Disorders including those related to substance abuse
80% vs. 40%

Smoking
Twice as likely

General Health
Diabetes 30-40%
Cardio-vascular conditions: 50-68%
Asthma: 33-43%

Added to challenges related to the growing complexity of offender needs and risks are significant health challenges. Of particular importance to criminal behaviour and public health are the high rates among offenders of alcohol and substance abuse (79%). More than half of CSC's current offenders were intoxicated when they committed their most recent offence. High rates of infectious diseases among offenders (e.g. Hepatitis C, 23.6%) are related to these problems.

Research has shown that inmates generally have considerably poorer levels of health than do other Canadians. Of particular concern are mental health problems. Eighteen percent of the offender population have been hospitalized in the past in a mental health facility and 9% are currently diagnosed with psychiatric problems. Eighteen percent have been prescribed related medication. Suicide is almost four times more frequent among men offenders than men of the same age in Canadian society.

Evolving and new technologies to diagnose and treat health problems, as well as escalating costs for prescription drugs pose considerable challenges to CSC's ability to continue to meet its mandate to provide quality health services and care for offenders.

Benefit to Canadians

Implementing strategies to better target the changing risk and needs profile of offenders should improve intervention effectiveness and, in turn, public health and safety.

3.1.2 Over Representation of Aboriginal Offenders

Although Aboriginal people make up only 2% of the Canadian adult population, they account for 15% of all federal offenders in institutions and in communities. Fifty percent of Aboriginal offenders are from First Nations, 34% are North American Indians, 14% are Métis, and 2% are Inuit. As a group, Aboriginal offenders tend to be younger, are more likely to be incarcerated for a violent offence, have much higher needs (relating to employment and education, for example) and have had more extensive involvement with the criminal justice system as youths. Case file records indicate that an extremely high percentage of Aboriginal offenders report early drug and/or alcohol use (80%), physical abuse (45%), parental absence or neglect (41%), and poverty (35%) in their family backgrounds. Twenty-eight percent of Aboriginal offenders had been raised as a ward of the community and 15% had been sent to residential schools. Moreover, Aboriginal offenders suffer from a higher incidence of health problems.

Challenges and Trends

Aboriginal offenders increasingly commit their crimes in cities and return to cities upon completion of their sentence. Not all communities, whether urban, remote or rural, to which offenders return are able to provide the social and cultural support that offenders need while under supervision and post sentence completion.

Aboriginal offenders (25%) are more likely than non-Aboriginal offenders (20%) to be serving a sentence in a maximum security institution; be rated as high risk to re-offend (74% vs. 59%); have previous youth court experience (66% vs. 45%), and have failed on conditional release (47% vs. 41%). Aboriginal offenders continue to be more likely than non-Aboriginal offenders to be in the community on statutory release (43% vs. 29%) than on full parole (41% vs. 56%).[8]

Although CSC cannot directly affect the overall rate of incarceration, it has a role to play in reducing re-incarceration and partnering with communities in the development of innovative, community-based approaches for offender healing and reintegration. Over the last few years, there has been limited progress in reducing rates of re-incarceration of Aboriginal offenders despite CSC's collaborative approaches with communities and advisors in the development, implementation and evaluation of offender programming.

CSC must further strengthen and expand its partnerships with other departments and agencies to develop more integrated and targeted approaches to reducing the over representation of Aboriginal people in corrections.

Benefit to Canadians

Developing more integrated and targeted collaborative strategies to service delivery should improve public safety and contribute to preventing the possible continuation or acceleration of the high incarceration rate of Aboriginal people.

[8] CSC Research Branch, one-day snapshot of incarcerated offenders, December, 2002

3.1.3 Community Capacity Building

Consistent with the Government focus captured in the 2002 Speech from the Throne, CSC considers establishing positive and reciprocal relationships with Canadian communities a strategic requirement to support their health and safety.

Increasingly important to CSC's mandate is its relationship with the communities it serves. The success of CSC in reintegrating offenders into the community depends on citizens and communities understanding the importance of their involvement in supporting the reintegration process. Communities with the necessary programs, knowledge, expertise, and capacity to provide services to offenders and their families are integral to ensuring that offenders are supported while incarcerated and in transition to the community so that they remain law-abiding citizens lifelong. CSC has a role to play in preparing communities to receive offenders.

Moreover, CSC has much to offer communities to assist in crime prevention. Its understanding of beliefs, attitudes, behaviours and intentions that contribute to crime can be shared with communities to prevent crimes. CSC has developed tools to measure potential for criminal behaviour and research-based interventions to address contributing factors. The latter include cognitive-theory based rehabilitation programs that address problem solving, reasoning and self-control which are demonstrably effective in changing criminal behaviour. They also include literacy, and employability skills programs necessary to effective community functioning. CSC has also developed, with the assistance of volunteers and community experts, a number of support systems for offenders and their families. For example, Circles of Support and Accountability for sex offenders have been shown to reduce recidivism significantly. These and other initiatives must be expanded for preventive purposes.

Partnerships bring particular strengths, perceptions, abilities and expertise that can be viewed as an investment in the future, an investment in prevention of crime and the prevention of re-offending.

Challenges and Trends

Offenders on supervision in the community are at the highest risk to re-offend within the first three months of release. Most offenders commit crimes in cities and return to cities on release, sometimes to communities that either lack appropriate programs and services or have insufficient resources to meet demand.

There is growing public support for more restrictive approaches to deal with violent offenders. However, the percentage of the public supporting parole for non-violent offenders is in fact high and rising. In 1998, 75% of the public favoured parole. In 2001, support for parole for non-violent offenders rose to 80%.[9]

There is a growing understanding that community involvement is essential to developing sustainable solutions for social development and in turn, crime prevention and safe offender reintegration. There is a growing awareness that collaborative approaches across departments,

---

[9] *Fear of Crime and Attitudes to Criminal Justice in Canada: A Review of Recent Trends* 2001-2002, Julian V. Roberts, Department of Criminology, University of Ottawa.

jurisdictions, and with community experts are essential to fiscally responsible approaches to crime prevention and offender rehabilitation.

CSC must therefore work in partnership to dispel myths and develop approaches to community capacity building that reduce the potential for crime, increase the support for offenders to safely reintegrate, reduce the communities' administrative burden, ensure that initiatives are driven by and respond to community needs as defined by those communities and achieve economies of scale.

Benefit to Canadians

Continuing to build more effective and meaningful relationships with communities and more integrated targeted approaches to community correctional services should positively impact CSC's effectiveness in safe and timely offender reintegration.

3.1.4 Organizational Realignment and Transformation

The fourth challenge that is facing CSC is to achieve Canada's correctional objectives within existing means in an effective manner. Consistent with the 2002 Speech from the Throne, CSC like other organizations, must seek to reallocate existing resources to its highest priorities while transforming old spending to new purposes.

In 2002, CSC undertook an analysis of its legislative and government-wide obligations as well as its capacity to respond to its challenges in the future. Capacity is a combination of the right people with the right tools working within a clear governance and management framework with sufficient funding to deliver correctional services.

CSC has limited flexibility for reallocation of funds to address changes to programs and operations to manage effectively the changing offender profile. Approximately 89% of CSC's operating costs for institutions, the largest component of CSC's budget, are either fixed or semi-fixed, while 66% of operating costs for community service delivery are fixed or semi-fixed.

Challenges and Trends

The changing offender profile requires staff renewal through the recruitment of diverse individuals with new skills and competencies. Existing staff need to be updated and trained in new knowledge areas. Advances in technology offer new possibilities to address training, learning and career development needs. New approaches to Knowledge Management allow provision of just-in-time access to information and experts to support daily knowledge-based decision-making.

Moreover, the more complex offender population requires fine-tuned approaches to ensuring the safety, health and security of correctional environments so that they remain conducive to appropriate offender, staff and community interaction. More than ever, stresses of the correctional environment require the implementation of staff support systems. Changing health and security challenges require research to support the development of more effective programs, systems and support tools. And there is a growing awareness of the benefits to effective corrections of sharing information, research and programs domestically and internationally.

Efficiencies in service delivery free up service providers to focus on relationship building essential to safe offender reintegration. Modern approaches to policy development, resource management and accountability must be introduced. Human resource, financial management, and offender management systems all require timely updates.

Advances in technology have also allowed for more sophisticated cross-boundary crimes. The growing number of offenders linked to gangs and organized crime requires new cross-jurisdictional approaches to intelligence and information management.

Environmental issues concern CSC, particularly as sustainable development responsibilities have an impact on the larger community. This is a particular challenge for CSC because it manages lands, facilities and vehicle fleets and it is responsible for healthy environments and the well being of staff and offenders in its charge.

Benefit to Canadians

Updating systems and support tools for service delivery and realigning and transforming resourcing requirements and strategies should continue to ensure fiscally responsible service delivery that does not compromise public safety.

SECTION IV: PLANS AND PRIORITIES BY STRATEGIC OUTCOME

4.1 Strategic Outcomes, Plans and Priorities

Consistent with Treasury Board guidelines, CSC reports its plans and priorities by strategic outcomes established in the Planning, Reporting, and Accountability Structure (PRAS). Table 4.3 (Page 21) presents the relationship of CSC's business lines, strategic outcomes, and strategic challenges discussed in the previous section. It also presents the measures that will be used to determine the Service's level of success in achieving its strategic outcomes.

Taken together, the following priorities allow CSC to address the needs of its diverse offender population including women and visible minorities and in particular Aboriginal offenders, given their high rate of incarceration and diverse requirements.

4.1.1 Strategic Outcome 1: Care –"a safe and healthy environment for those living and working in the correctional system, as well as members of the public"

Rationale

The health of offenders has important implications for public health. It also is an important factor in determining the effectiveness of CSC program interventions and, in turn, for ensuring public safety.[10]

[10] Plans and Priorities related to staff health are included under the priority Corporate Management, Page 19

By addressing addiction-related and mental health problems of offenders, CSC contributes to their safe reintegration into society and limits further re-victimization. Similarly, CSC can contribute to greater safety in institutions and in the community by:

Care Business Line includes mental and physical health care for offenders, food, clothing, and institutional services

- addressing the links between serious substance abuse and infectious diseases;
- better understanding the impact of Fetal Alcohol Syndrome and Fetal Alcohol Effects (FAS/FAE); and
- focusing on the promotion of healthy lifestyles to prevent future health problems.

Priorities

CSC will ensure a quality system that promotes healthy life styles, treats and manages physical illnesses, and improves the mental health of offenders while ensuring continuity of care from institution to community. CSC's priorities in the area of health are to:

- reduce the negative impacts of substance abuse on offender behaviour and the potential for rehabilitation;
- reduce the risk of transmission of infectious diseases; and
- optimize the provision of accredited mental health care services.

CSC will allocate $208.2 million in total planned spending annually for this strategic outcome.

Plans for 2003 – 2006

- Implement initiatives that contribute to the management of addictions and the reduction of the harmful consequences of drug use in support of Canada's National Drug Strategy.
- Develop a protocol for assessing the characteristics and behaviours associated with FAS/FAE, the types of interventions required and staff related training needs.
- Implement a Health Promotion Strategy aimed at changing lifestyles and preventing the transmission of diseases.
- Provide more targeted treatment to respond to the mental health problems of offenders.
- Provide support services for chronically ill offenders and those requiring palliative care.
- Engage communities as partners in the continuum of care for offenders transitioning from institutions into the community.
- Develop and implement an enhanced health care quality assurance framework in CSC's institutions.

4.1.2 Strategic Outcome 2: Custody — "accommodation and management of offenders that is reasonable, safe, secure and humane and in accordance with the least restrictive option"

Rationale

Safe, secure, and supportive environments ensure public, staff, and offender safety within institutions and communities.

Custody Business Line includes the supervision and control of offenders, and the construction and maintenance of correctional facilities

Secure intelligence networks can result in the prevention of crime domestically and internationally.

Information shared on a timely basis can support appropriate decision-making about offenders and appropriate responses to incidents in support of public safety.

Priorities

Reducing barriers to rehabilitation requires safe, supportive and culturally sensitive environments conducive to changing criminal to pro-social behaviour. CSC's priorities are to:

- improve potential for rehabilitation through more integrated and targeted interventions and programming; and
- improve integration of and access to intelligence and information networks to enhance safety and security.

CSC will allocate $651.5 million in total planned spending annually for this strategic outcome.

Plans for 2003 – 2006

- Integrate approaches to security, case management, and programming for offenders presenting similar risk/needs profiles.
- Enhance operational strategies to control the supply and reduce the demand for drugs.
- Implement a comprehensive strategy to improve prediction, prevention and management of critical and emergency incidents.
- Enhance CSC's strategic intelligence approaches to address the risks posed by offenders.
- Review accommodation measures to help ensure the safe and timely re-integration of offenders.
- Fully implement the accommodation strategy for federally sentenced women.
- Minimize the negative impact of operations on the environment through continued implementation of CSC's Sustainable Development Strategy Revision 2000.

4.1.3 Strategic Outcome 3: Reintegration — "offenders who are safely and effectively reintegrated"

Rationale

Reintegration business line includes programs and services in institutions and community settings (e.g. developmental, treatment, and support programs)

CSC contributes to the protection of society through the timely, gradual, structured and supervised release of offenders. Recognizing that most offenders return to their communities, CSC will help build community capacity to support and sustain offenders and their families, which will, in turn, contribute to public safety.

Priorities

Safe reintegration requires not only strong community supervision and support by CSC, but also capacity within the community to provide a supportive environment for reintegration. CSC's priorities in the area of reintegration are to:

- expand the range of interventions to address targeted offender needs;
- enhance community capacity to support safe and timely reintegration; and
- strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours

CSC will allocate $487.8 million in total planned spending annually for this strategic outcome.

Plans for 2003 – 2006

- Implement the approaches identified through the Government Response to the *Corrections and Conditional Release Act* to prepare offenders for safe release, support and supervision in the community.
- Develop and test a continuum of integrated security, case management and programming approaches targeted to smaller groups of offenders who share similar needs and risks (in the institutions, through transition to the community).
- Engage citizens in building safer and healthier communities.
- Revitalize partnerships with criminal justice partners.
- Implement restorative justice approaches that foster conflict resolution and the healing of offenders, victims, their families and their communities.
- Enhance the role of Aboriginal communities in providing effective alternatives to incarceration and community supervision.
- Renew the Offender Management System, as part of the Canadian Public Safety Information Network, to enable enhanced connectivity and information sharing with criminal justice partners.

4.1.4 Strategic Outcome 4: Corporate Management — "corporate management services support the care, custody and reintegration of offenders, and partnerships to promote the achievement of CSC's Mandate and Mission"

Rationale

Corporate Management business line includes effective allocation and use of resources to support management decision-making, operational control, and accountability

To effectively support the care, custody and reintegration of offenders in the interest of public safety, CSC must have a representative knowledgeable, productive and sustainable workforce.

By sharing expertise and helping establish safe and humane corrections domestically and internationally, CSC supports Canada's provincial, territorial and international priorities.

Priorities

CSC must reallocate existing resources to its highest priorities while transforming old spending to new purposes. CSC's priorities in the area of corporate management are to:

- enhance safety and health in the workplace;
- modernize and share tools and research-based approaches in support of effective performance; and
- improve strategies to support continuous individual and organizational learning.

CSC will allocate $193.4 million in total planned spending annually for this strategic outcome.

Plans for 2003 – 2006

- Enhance processes and practices that will ensure a safe, healthy and supportive workplace and the effective management of CSC.
- Attract, select, and develop diverse knowledge workers consistent with the Government's Human Resources Modernization Approach.
- Develop leadership strategies and career continuum through training, coaching, mentoring and support tools for continuous learning and development.
- Provide support to staff to manage the challenges of the correctional environment.
- Develop collaborative approaches to correctional service delivery through arrangements with federal, provincial and territorial jurisdictions.
- Support Canada's foreign policy priority in human rights and criminal justice matters, through providing expertise and helping establish safe and humane corrections in developing countries.
- Implement Modern Comptrollership strategies to support effective allocation and use of resources and support management decision-making and accountability.
- Optimize the maintenance and delivery of common service systems in support of correctional operations.

- Implement Knowledge Management initiatives to ensure that operational staff have the information they need to make informed and timely decisions.
- Conduct policy research related to CSC strategic challenges.

4.2 Resource Relationship between Strategic Outcomes and Business Lines

Business Lines	*Strategic Outcomes Statements*				
	Safe and healthy environment for those living and working in the correctional system, as well as members of the public	*Accommodation and management of offenders is reasonable, safe, secure and humane and in accordance with the least restrictive option*	*Offenders who are safely and effectively reintegrated*	*Corporate Management services support the care, custody and reintegration of offenders, and partnerships promote the achievement of CSC's Mission and Mandate*	(in millions) Total $
Care	208.2				208.2
Custody		651.5			651.5
Reintegration			482.8		482.8
Corporate Management				193.4	193.4
Total CSC	208.2	651.5	482.8	193.4	1,535.9

4.3 Challenges, Business Lines, Outcomes and Results

Business Line	Strategic Outcomes To provide Canadians with:	Strategic Challenges	Results To Be Achieved
Care	a safe and healthy environment for those living and working in the correctional system, as well as members of the public.	• Changing Offender Profile (health of offenders) • High rate of Aboriginal Incarceration (High rates of disease, substance abuse) • Community Capacity Building (palliative care, mental health treatment programs, substance abuse programs, infectious diseases, etc.)	Reduction of Public Health Problems • Health and safety of those living and working in the correctional system, and the public. • Minimal levels of infectious diseases and harm associated with risky behaviour. • Compliance with applicable provincial/professional health standards.
Custody	accommodation and management of offenders that is reasonable, safe, secure and humane and in accordance with the least restrictive option.	• Changing Offender Profile (gangs and organized crime; health; diversity-strategic intelligence requirements; technologically advanced security systems, etc.) • High Rate of Aboriginal Incarceration (culturally sensitive approaches)	Reasonable, Safe and Secure Accommodation • Offenders are housed at the appropriate security level. • Security measures that minimize the number of institutional incidents.
Reintegration	offenders who are safely and effectively reintegrated.	• Changing Offender Profile (targeted programs for changing needs) • High Rate of Aboriginal Incarceration • Community Capacity Building (provision of care and programming)	Safe and Effective Reintegration • Case preparation processes that optimize the number of offenders prepared for their earliest conditional release dates. • Reintegration measures that: a) Optimize the number of offenders who complete their conditional release without revocation; and b) Minimize the number of community incidents. • Lengths of time offenders spend in administrative segregation or the Special Handling Unit. • Men, women and Aboriginal offenders are housed in institutions providing programs that respond to their specific needs.
Corporate Management	corporate management services support the care, custody, and reintegration of offenders, and partnerships to promote the achievement of CSC's Mandate and Mission.	• Realignment of resources and transformation of tools and processes • Healthy, representative, knowledgeable and productive workforce	Achievement of the Mandate • Support services provided to the Care, Custody, and Reintegration of offenders. • Partnerships that promote the achievement of Mandate and Mission.

SECTION V – ANNEXES

Table 5.1 Summary of Capital Spending by Program and Business Line

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Business Lines				
Care	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Custody	111.9	**120.8**	125.4	125.4
Reintegration	13.8	**5.0**	5.6	5.6
Corporate Management	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total	126.9	**127.0**	132.2	132.2

Table 5.2 Details on Major Capital Project Spending

CSC Custody Capital (millions of dollars)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2003	**Planned Spending 2003–2004**	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006	Future Years Spending Requirement
A) New Accommodation Projects						
RHC Pacific-Expansion	72.0	24.0	**11.0**	6.0	0.0	0.0
Archambault new CRSM & Redevelopment	51.0	0.3	**1.5**	10.0	15.0	24.2
Other Accommodation Projects			**13.8**			
Total New Accommodation Projects			**26.3**			
B) Major Asset Preservation & Infrastructure Projects						
Springhill Institution Refurbish/Replace	30.0	4.5	**8.5**	9.9	6.5	0.0
Collins Bay Institution Refurbish/Replace	57.0	4.3	**7.0**	8.7	15.0	21.7
Cowansville Refurbish/Replace	48.0	0.1	**1.9**	7.0	14.0	25.0
Saskatchewan Penitentiary Refurbish/Replace	80.0	0.6	**1.4**	3.5	10.0	64.5
Miscellaneous Asset Preservation & Infrastructure Projects			**31.9**			
Total Major Asset Preservation & Infrastructure Projects			**50.7**			
C) Regionally Managed Construction/Maintenance Projects			**33.4**			
D) Capital Program Management			**2.5**			
E) Equipment Portfolios			**7.9**			
Total Custody Capital			**120.8**			

Note: CSC delegated authority level is $18 million according to TB decision of December 14, 1995; therefore only capital projects with total estimated value of $18 million or above have been individually listed.

CSC Care Capital (millions of dollars)	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditure To March 31 2003	**Planned Spending 2003–2004**	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006	Future Years Requirement
E)Equipment Portfolios			**1.2**			
Total Care Capital			**1.2**			

CSC Reintegration Capital (millions of dollars)	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditure To March 31 2003	**Planned Spending 2003–2004**	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006	Future Years Requirement
E)Equipment Portfolios			**5.0**			
Total Reintegration Capital**			**5.0**			

TOTAL CSC CAPITAL (2003–2004)	**127.0**

**Reintegration includes CORCAN Capital of $0.5 million

Table 5.3 Status Report on Major Crown Projects

Refer to http://www.csc-scc.gc.ca

Table 5.4 Summary of Transfer Payments

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Grants :				
Care				
University of Saskatchewan College of Medicine for a psychiatric residency seat	0.1	**0.1**	0.1	0.1
University of Saskatchewan Department of Psychology for a Chair in Forensic Psychology	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Reintegration				
Grants to Aboriginal Communities for Aboriginal Correctional Programs and Services	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Corporate Management				
Pensions and Other Employee Benefits	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Penitentiary inmates Accident Compensation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Total Grants	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Contributions :				
Reintegration				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services	1.4	**0.7**	0.7	0.7
Payments to Aboriginal Communities for the delivery of Aboriginal Programs and Services	2.8	**1.1**	1.1	1.1
Total Contributions	4.2	**1.8**	1.8	1.8
Total Grants and Contributions	4.9	**2.5**	2.5	2.5

Table 5.5 Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

(millions of dollars)	Forecast Revenue 2002–2003	Planned Revenue 2003–2004	Planned Revenue 2004–2005	Planned Revenue 2005–2006
Respendable revenue				
Corcan				
Manufacturing	22.2	**21.7**	21.7	21.7
Agribusiness (including forestry)	12.8	**12.8**	12.8	12.8
Services	6.1	**6.1**	6.1	6.1
Textile	3.7	**3.7**	3.7	3.7
Construction activities	15.6	**15.6**	15.6	15.6
Training and Correctional activities	16.3	**16.3**	16.3	16.3
Total respendable revenue	**76.7**	**76.2**	**76.2**	**76.2**
Non-respendable revenue				
Proceeds From Sales	8.8	**8.9**	9.0	9.1
Psychiatric Services - Contracted	0.7	**0.8**	0.8	0.9
Board & Lodging - Inmates	0.8	**0.9**	0.9	0.9
Inmate Maintenance Contracted - (Federal - Provincial Agreements)	3.5	**3.5**	3.8	3.8
Refund of Previous Year's Expenditures	1.7	**1.8**	1.9	2.0
Adjustment To Payables At Year End (PAYE)	0.6	**0.7**	0.8	0.9
Other Non-Tax Revenue	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Total non-respendable revenue	16.5	**17.0**	17.6	18.0
Total Program Revenues	93.2	**93.2**	93.8	94.2

Table 5.6 Net Cost of Program(s) for the Estimates Year

(millions of dollars)	Planned 2003–2004	Planned 2004–2005	Planned 2005–2006
Planned Spending (M. E. plus Adjustments)	**1,635.5**	**1,613.8**	**1,603.6**
Plus :			
Services Received Without Charge			
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**14.1**	14.4	14.2
Contributions covering employer's share of insurance premiums and costs paid by TBS.	**56.8**	57.0	57.0
Workman's Compensation coverage provided by Human Resources Canada.	**6.4**	6.3	6.2
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada.	**1.9**	2.0	2.0
	79.2	79.7	79.4
Total Cost of Program	**1,714.7**	**1,693.5**	**1,683.0**
Less :			
Respendable revenue	**76.2**	**76.2**	**76.2**
Non-respendable revenue	**17.0**	**17.6**	**18.0**
Total Revenue	**93.2**	**93.8**	**94.2**
Net Program Cost (Total Planned Spending)	**1,621.5**	**1,599.7**	**1,588.8**

Table 5.7 Revolving Fund - Statement of Operations

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Revenues :				
Corcan Revenues	76.7	**76.2**	76.2	76.2
Total Revenues	76.7	**76.2**	76.2	76.2
Expenses :				
Cost of goods sold	61.6	**61.1**	61.1	61.1
Operating expenses	15.2	**15.2**	15.2	15.2
Total Expenses	76.8	**76.3**	76.3	76.3
Surplus (deficit)	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)

Table 5.8 Revolving Fund - Statement of Cash Flows

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Operating Activities :				
Net Profit (Deficit) Before Extraordinary Items	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Add: Items Not Requiring Use of Funds				
Provision for Employee Termination Benefits	0.3	0.3	0.3	0.3
Amortization of fixed assets	2.2	2.2	2.2	2.2
Amortization of deferred charges	0.2	0.2	0.2	0.2
Allowance for doubtful accounts	0.3	0.3	0.3	0.3
Cash surplus (requirement)	2.9	**2.9**	2.9	2.9
Changes in Current Assets and Liabilities				
Changes in Other Assets and Liabilities:				
Deferred Charges	(2.5)	**(2.5)**	(2.5)	(2.5)
Payment on changes in provision for Employee Termination Benefits	(0.1)	**0.0**	0.0	0.0
Net Financial Resources Providing by Operating Activities	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Investing Activities				
Capital Assets Purchased	(0.5)	**(0.5)**	(0.5)	(0.5)
Net Financial Resources used by Investing Activities	(0.5)	**(0.5)**	(0.5)	(0.5)
Net Financial Resources used and Change in the Accumulated Net Charge against the Fund's Authority Account during the Year	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)

Table 5.9 Revolving Fund - Projected Use of Authority

(millions of dollars)	Forecast Spending 2002–2003	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006
Authority - April 1	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Adjustment to the Revolving Fund Authority	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Authority - March 31	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Drawdown :				
- Balance as at April 1	5.0	**4.9**	4.8	4.7
- Projected surplus (drawdown)	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
- Write off of balance by Treasury Board	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Sub - Total Drawdown	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Projected Balance at March 31	**4.9**	**4.8**	**4.7**	**4.6**

SECTION VI - RESOURCE MATERIALS AND REFERENCES

Statutes: Corrections and Conditional Release Act (R.S.C., 1992, C.20, C-4.6)

Regulations: Corrections and Conditional Release Regulations

Contacts for further information:

CSC's External Internet Address: *http://www.csc.scc.gc.ca*

Frum Himelfarb
Director General,
Knowledge Management and Policy Development
340 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Telephone: *(613) 996-2180*

Facsimile: *(613) 943-0715*

Email: *HimelfarbFE@csc-scc.gc.ca*

Director, Strategic Planning
340 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Telephone: *(613) 996-1701*

Facsimile: *(613) 943-0715*

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-44
ISBN 0-660-62287-4

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses

2003-2004

Partie III — Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé :

Wayne Easter

Solliciteur général du Canada

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I – MESSAGES **1**

Message du solliciteur général du Canada 1
Message de la commissaire 2
Déclaration de la direction : Rapport sur les plans et les priorités 2003–2004 3

SECTION II - RAISON D'ÊTRE **4**

2.1 Mandat, Mission et valeurs fondamentales 4
2.2 Organisation 5
2.3 Partenaires 7
2.4 Secteurs d'activité 7
2.5 Approche 8
2.6 Rendement du SCC 8
2.7 Coûts 9
2.8 Dépenses prévues de l'organisme 10

SECTION III - APERÇU DE LA PLANIFICATION **11**

3.1 Défis stratégiques 11
3.1.1 Évolution du profil des délinquants 11
3.1.2 Surreprésentation des délinquants autochtones 13
3.1.3 Renforcement de la capacité des collectivités 14
3.1.4 Rajustement et transformation organisationnel 15

SECTION IV- PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **16**

4.1 Résultats stratégiques, plans et priorités 16
4.1.1 Résultat stratégique 1 : Prise en charge 17
4.1.2 Résultat stratégique 2 : Garde 18
4.1.3 Résultat stratégique 3 : Réinsertion sociale 19
4.1.4 Résultat stratégique 4 : Services corporatifs 20
4.2 Rapports sur le plan des ressources entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité 22
4.3 Secteurs d'activité, résultats et défis stratégiques et résultats visés 23

SECTION V – ANNEXES **24**

Tableau 5.1 : Résumé des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité 24
Tableau 5.2 : Détails des principales dépenses d'immobilisations par secteur d'activité 25
Tableau 5.3 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État 26
Tableau 5.4 : Résumé des paiements de transfert 27
Tableau 5.5 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles 28
Tableau 5.6 : Coût net du programme pour l'exercice visé par le rapport 29
Tableau 5.7 : Fonds renouvelable - État des opérations 30
Tableau 5.8 : Fonds renouvelable – État de l'évolution de la situation financière 31
Tableau 5.9 : Fonds renouvelable – Utilisation prévue de l'autorisation 32

SECTION VI – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET RENSEIGNEMENTS **33**

SECTION I – MESSAGES

Message du solliciteur général du Canada

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* du Service correctionnel du Canada (SCC) pour l'exercice 2003–2004.

Le Service correctionnel du Canada fait partie intégrante du Portefeuille du Solliciteur général, qui comprend également le ministère du Solliciteur général, la Gendarmerie royale du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service canadien du renseignement de sécurité et trois organismes d'examen. Le Portefeuille joue un rôle important dans le système de justice pénale canadien pour ce qui est de la mise en application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la libération conditionnelle.

L'efficacité des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition au Canada, repose sur un équilibre entre la protection de la société et la mise en valeur du potentiel qu'ont les êtres humains de modifier des comportements répréhensibles. La protection de la société est la priorité absolue et c'est par une garde sûre et sécuritaire, lorsque cela est nécessaire, et une mise en liberté graduelle et surveillée des délinquants, qu'elle peut être la mieux assurée.

Le système de justice pénale canadien continue de privilégier l'approche du développement social. La prévention du crime par le développement social s'attaque aux causes sous-jacentes du crime et tient compte des facteurs socio-économiques et culturels complexes liés à la criminalité et à la victimisation. Cette approche vise à renforcer la qualité de vie des personnes, des familles et des collectivités. Le SCC s'emploie activement à faire participer les Canadiens et ses principaux partenaires à l'élaboration d'une politique de justice pénale.

Le présent rapport traite essentiellement des plans et des priorités du Service correctionnel du Canada dans le contexte des problèmes de sécurité publique qui ont cours aujourd'hui. Comme toujours, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires. J'aimerais également porter à votre attention l'adresse Internet du SCC : www.csc-scc.gc.ca où vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur le SCC en concordance avec d'autres sites Web du Portefeuille.

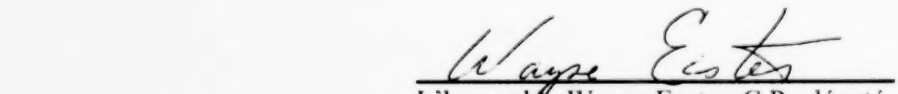

L'honorable Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Message de la commissaire

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* souligne les grands objectifs qu'entend poursuivre le SCC à l'intention des Canadiens et Canadiennes pour les trois prochaines années (2003 – 2006). Il porte sur quatre grands défis :

- ***Évolution du profil des délinquants*** – De nouveaux problèmes nécessitent de nouvelles stratégies opérationnelles. Hormis d'autres changements dans le profil de risque et des besoins des délinquants, on observe une augmentation du nombre d'hommes qui ont déjà été condamnés pour des crimes commis dans leur jeunesse ou à l'âge adulte et de délinquants associés au crime organisé et aux bandes criminelles.

- ***Surepréssentation des délinquants autochtones*** – Même si les Autochtones ne comptent que pour 2 p. 100 de la population canadienne adulte, ils représentent néanmoins 15 p. 100 de tous les délinquants placés sous responsabilité fédérale. Il faut donc des approches plus stratégiques et mieux ciblées afin d'accroître le potentiel de réinsertion sociale de ces délinquants et les mettre en liberté, de façon sûre et en temps opportun.

- ***Renforcement de la capacité des collectivités*** – Il est essentiel, pour les fins de la sécurité publique, que les citoyens comprennent le processus correctionnel en s'engageant dans des activités de soutien et que les collectivités fournissent des programmes et des services aux délinquants pendant leur élargissement sous condition et jusqu'à satisfaction légale de la peine.

- ***Rajustement et transformation organisationnels*** – Le SCC doit continuer de réaffecter ses ressources en fonction de ses priorités les plus importantes tout en apportant les transformations nécessaires pour maintenir la sécurité publique au centre de ses activités. Il doit donc trouver des approches à la fois novatrices et responsabilisatrices sur le plan financier afin d'attirer, de perfectionner et de retenir dans ses rangs du personnel compétent et diversifié, mettre à jour son infrastructure et rationaliser ses processus.

Le rapport traite en détail de ces défis et présente les stratégies que le SCC entend utiliser pour s'y attaquer et ce, dans l'intérêt de la sécurité publique. Il donne également les critères qui serviront à mesurer le rendement du SCC.

Je vous invite à me faire part de tout commentaire que vous aimeriez apporter sur le présent rapport.

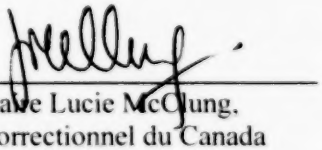

Commissaire Lucie McClung,
Service correctionnel du Canada

Déclaration de la direction
Rapport sur les plans et les priorités 2003–2004

Je soumets, pour dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-2004* pour le Service correctionnel du Canada.

Le présent document a été élaboré en conformité avec les principes relatifs à la préparation de rapports et de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004.*

- Le rapport décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisme.
- Les renseignements sur les dépenses prévues qui sont présentés dans le rapport sont conformes aux directives contenues dans le budget du ministre des Finances et à celles du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Les renseignements sont complets et exacts.
- Ils sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

La structure de rapport sur laquelle repose le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et elle sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Louise Saint-Laurent
Louise Saint-Laurent
Agent principal des finances
Date : 20/02/03

SECTION II - RAISON D'ÊTRE

2.1 Mandat, Mission et valeurs fondamentales

Notre mandat

Comme le prévoit la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, le système correctionnel vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part,

- en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part,
- en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.

Notre Mission

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

La Mission découle des articles 3 et 4 de la Loi, tout particulièrement pour les objectifs et les principes directeurs, et elle est guidée par les valeurs suivantes :

Nos valeurs fondamentales

Valeur fondamentale 1 Nous respectons la dignité des individus, les droits de tous les membres de la société et le potentiel de croissance personnelle et de développement des êtres humains.

Valeur fondamentale 2 Nous reconnaissons que le délinquant a le potentiel de vivre en tant que citoyen respectueux des lois.

Valeur fondamentale 3 Nous estimons que le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale dans la réalisation de ses objectifs, et nous croyons que la qualité des rapports humains est la pierre angulaire de sa Mission.

Valeur fondamentale 4 Nous croyons que le partage des idées, des connaissances, des valeurs et des expériences, tant sur le plan national que sur le plan international, est essentiel à l'accomplissement de notre Mission.

Valeur fondamentale 5 Rendant compte au Solliciteur général, nous croyons en une gestion du Service caractérisée par une attitude ouverte et intègre.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un organisme du Portefeuille du Solliciteur général. Avec ses partenaires du système de justice pénale, le SCC s'emploie à maintenir la sécurité publique.

Ce que nous faisons

- *Gérer les peines de deux ans ou plus*
- *Préparer les détenus à une mise en liberté sûre et en temps opportun*
- *Surveiller et aider les délinquants en liberté sous condition*

Le SCC a adopté sa Mission en 1989. La Mission du SCC met l'accent sur la responsabilité qui incombe au Service d'encourager et d'aider activement les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois en jouant un rôle actif dans leur réinsertion sociale. En outre, elle énonce l'obligation qu'a le SCC de rendre compte au Parlement et aux Canadiens des résultats correctionnels obtenus.

Le cadre législatif du système correctionnel et de la mise en liberté sous condition a été modernisé en 1992 par la proclamation de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (*LSCMLC*). La protection de la société est le critère prépondérant pour toutes les décisions relatives aux délinquants et à leur mise en liberté.

Un sous-comité du Comité permanent de la justice et des droits de la personne a procédé à un examen de la *LSCMLC* en 2000. Dans son rapport, le sous-comité a appuyé le mandat et les principes correctionnels énoncés dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.*

Le SCC est également guidé dans l'exécution de son mandat par de nombreux règlements et de nombreuses autres lois, politiques et conventions internationales (environ 60).

2.2 Organisation

Établissements carcéraux sous juridiction fédérale

- *52 pénitenciers*
- *17 centres correctionnels communautaires*
- *71 bureaux de libération conditionnelle*

Le SCC est présent d'un océan à l'autre — tant dans les grands centres urbains aux populations de plus en plus diversifiées que dans les collectivités inuits éloignées. Les établissements et les centres communautaires du SCC fonctionnent 24 heures par jour, 365 jours par année.

Au cours d'une journée type pour l'année 2001 – 2002, on comptait 12 600 délinquants dans des établissements correctionnels et 8 500 délinquants sous surveillance dans la collectivité. Les délinquants sous responsabilité fédérale représentaient 5 % [1] du nombre total de personnes qui ont été reconnues coupables et condamnées à cet effet au Canada et environ 6 % [2] de tous les délinquants surveillés dans la collectivité relevant d'une autorité correctionnelle donnée.

Le SCC gère des pénitenciers, des centres correctionnels communautaires et des bureaux de libération conditionnelle, ainsi qu'un centre de recherche sur la toxicomanie, cinq collèges du personnel régionaux et un centre d'apprentissage en gestion correctionnelle. Outre les établissements exploités par le gouvernement fédéral, le SCC s'associe avec des organismes non gouvernementaux, issus de la collectivité, qui gèrent environ 175 maisons de transition réparties à travers le pays.

---

[1] Aperçu statistique - Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, Solliciteur général du Canada, novembre 2002

[2] Services correctionnels pour adultes au Canada 2000-2001, Centre canadien de la statistique juridique

Le SCC gère également une gamme d'accords d'échange de services conclus avec les autorités correctionnelles provinciales et territoriales et avec des collectivités autochtones pour fournir des services et des programmes correctionnels spécialisés.

Effectif

- *Plus de 16 000 employés*
- *80 % travaillent dans les établissements*
- *8 % fournissent des services de surveillance dans la collectivité*
- *12 % fournissent des services de gestion*

En outre, CORCAN, un organisme de service spécial[3], fournit de la formation professionnelle et de la formation en employabilité aux délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux et offre des services de soutien dans 25 collectivités réparties un peu partout au Canada pour aider les libérés conditionnels à garder un emploi.

Le SCC compte un effectif très diversifié et dynamique. L'équipe de la gestion compte en moyenne plus de 20 ans d'expérience dans le milieu correctionnel. Quarante et un pour cent (41 %) de l'effectif est constitué de personnel féminin. Les employés sont représentatifs de la diversité canadienne. La moitié de tout le personnel affecté aux unités opérationnelles du SCC est représentée par deux groupes professionnels qui pour l'essentiel sont exclusifs au SCC. Les agents de correction constituent 41 % de tout l'effectif et les agents de libération conditionnelle et les agents de programmes, 14 %. Les cinq administrations régionales et l'administration centrale s'occupent à l'élaboration de politiques, faire de la recherche, de concevoir des programmes, de coordonner les efforts déployés dans le domaine de la sécurité et d'offrir des services de gestion corporatifs.

Le diagramme suivant illustre la répartition des responsabilités confiées aux cadres du SCC.

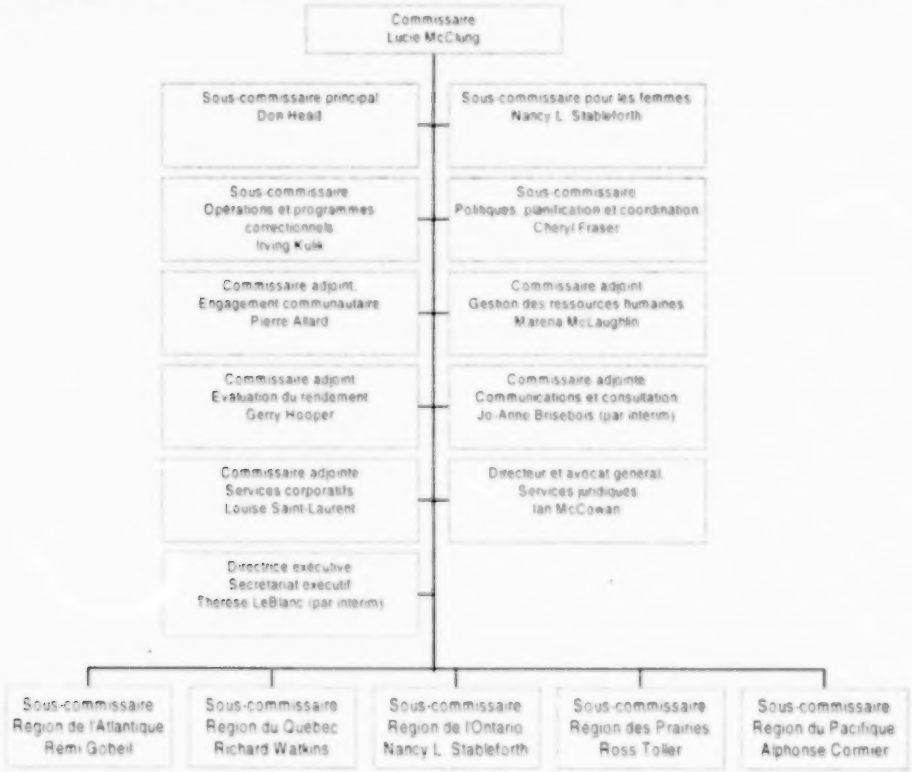

[3] Un organisme de service spécial (OSS) est une unité opérationnelle régie par un accord-cadre approuvé par le sous-ministre, le ministre et le Conseil du Trésor.

2.3 Partenaires

La criminalité sous tous ses aspects, se répercute sur les collectivités et la participation de chacun est essentielle pour la prévenir et y réagir lorsqu'elle survient. Le SCC se doit donc de travailler en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, dont les collectivités autochtones, les organismes religieux, les universités et les collèges, les syndicats et les organismes non gouvernementaux. Le SCC compte également pour partenaires les ministères et les organismes appartenant à tous les paliers du gouvernement du Canada et, en particulier, les membres du système de justice pénale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel et les organismes centraux. En outre, le SCC entretient des liens de partenariat avec les autres services correctionnels en place au pays et à l'étranger pour la prestation directe de services ou pour des fins d'apprentissage.

Le SCC compte également sur la collaboration de divers organismes consultatifs pour éclairer et renforcer ses stratégies et améliorer ses résultats concernant des groupes de délinquants particuliers, comme les Autochtones, les minorités visibles et les femmes détenues.

Les Canadiens peuvent aider et contribuent à bâtir des collectivités sûres et fortes. Ainsi, environ 500 citoyens représentant leurs collectivités respectives, sont membres de 80 comités consultatifs de citoyens (CCC). Les membres des CCC fournissent au SCC des avis et des conseils sur leurs activités et leurs répercussions au sein de la collectivité; ils fournissent une rétroaction sur les pratiques du Service et font le lien entre le SCC et les collectivités. Le SCC profite également du soutien d'environ 10 000 bénévoles qui, chaque année, fournissent un appui aux personnes délinquantes sous forme, notamment, de tutorat, de visites, d'activités sportives, sociales et spirituelles.

2.4 Secteurs d'activité

Le SCC compte quatre grands secteurs d'activité : la prise en charge, la garde des délinquants, la réinsertion sociale, ainsi que les services corporatifs. Chaque secteur vise un résultat stratégique particulier.

Prise en charge — Un environnement sûr et sain pour ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel et pour le grand public;

Garde — Logement et gestion des délinquants qui soient raisonnables, sûrs, sécuritaires et humains, le tout conformément aux mesures les moins contraignantes possibles;

Réinsertion sociale — Réinsertion sociale des délinquants efficaces et en toute sécurité;

Services corporatifs — Services de gestion corporative qui viennent appuyer la prise en charge, la garde et la réinsertion des délinquants, et des partenariats qui favorisent la réalisation de notre mandat et de notre Mission.

Des indicateurs de rendement ont été établis pour chacun de ces résultats stratégiques. Ils sont présentés à la Partie IV — Plans et priorités, tableau 4.3 (voir page 23).

2.5 Approche

Le Service correctionnel du Canada a toujours eu pour rôle d'intervenir après la perpétration d'un délit auprès d'une personne qui lui est confié suite à avoir été reconnu coupable puis condamné à une peine de deux ans ou plus. Il fournit aux délinquants un ensemble cohérent de programmes depuis leur entrée à l'établissement jusqu'à leur réinsertion dans la collectivité. En fait, la diminution des taux[4] de nouvelle condamnation des délinquants en liberté sous condition montre que la mise en liberté graduelle et bien structurée des délinquants et la surveillance de ceux-ci dans la collectivité constituent une approche efficace.

Pour s'adapter au profil changeant des délinquants, le SCC passe actuellement en revue ses modèles de fonctionnement en établissement afin de mieux cibler et mieux intégrer ses mesures de sécurité et ses interventions à ses processus de gestion des cas. Il cherche à améliorer ses pratiques à partir de la recherche et des leçons tirées de son expérience, en agissant d'une manière qui soit conforme aux buts et aux principes de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

L'appui et la participation active des collectivités sont essentiels à la réinsertion sociale des délinquants. Les délinquants proviennent des collectivités et ils retournent y vivre après leur incarcération. Celles-ci — par l'entremise des familles, des organismes, des entreprises et des bénévoles — peuvent fournir des programmes, des services, des emplois et un soutien global pour aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois.

De plus, le SCC collabore à des fins de prévention du crime avec ses partenaires des collectivités, des provinces, des territoires, du gouvernement fédéral et des gouvernements étrangers. Par exemple, l'établissement de partenariats avec les collectivités pour mettre sur pied des programmes de traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme et d'autres services permettra de venir en aide non seulement aux délinquants mais également à d'autres membres de ces collectivités qui risqueraient de commettre une infraction. La capacité de chaque collectivité de venir en aide aux personnes délinquantes revêt donc une importance cruciale.

2.6 Rendement du SCC

Environ 15 000 délinquants étaient surveillés dans la collectivité en 2001 – 2002. En 2002, moins de deux pour cent (2 %) de ces délinquants ont été condamnés pour une infraction violente et sept pour cent (7 %) ont été condamnés pour une infraction non violente.[5] Le SCC et la CNLC tiennent le compte des réincarcérations après la fin de la peine. Sur les 4 779 personnes qui ont terminé de purger leur peine en 1999 – 2000, quatre-vingt-dix pour cent (90 %) ne sont pas retournées dans un établissement fédéral au cours des deux années suivant l'expiration de leur peine.[6]

---

[4] Aperçu statistique – Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, Solliciteur général du Canada, novembre 2002

[5] Aperçu statistique - Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, Solliciteur général du Canada, novembre 2002

[6] Données du Système de gestion des délinquants, Service correctionnel du Canada, 12 janvier 2003

*Comprend les coûts de la surveillance des délinquants dans la collectivité et de leur hébergement dans un établissement résidentiel communautaire

2.7 Coûts

Coût annuel moyen résultant de la prise en charge des délinquants aux divers paliers de sécurité

Maximale : 108 277 $

Moyenne: 71 894 $

Minimale : 69 178 $

Dans un centre correctionnel communautaire

41 583 $

Pour surveiller un libéré conditionnel

*17 520 $**

Le Canada dépense 1.5 milliard de dollars pour le système correctionnel fédéral. Soixante pour cent (60 %) de cette somme sert à payer les salaires, trente pour cent (30 %), les frais de fonctionnement et d'entretien et dix pour cent (10 %), les frais d'immobilisations. Il en coûte en moyenne 62 115 $ pour garder un délinquant dans le système correctionnel fédéral (par rapport à 56 171 $ en 2000 – 2001). Plus de 60 % de cette augmentation est attribuable aux salaires et aux avantages sociaux des employés et le reste découle de changements apportés aux programmes et à l'infrastructure de prestation des services.

CORCAN fonctionne au moyen d'un fonds renouvelable qui comporte des recettes annuelles d'environ 80 millions de dollars.

2.8 Dépenses prévues de l'organisme

(millions de dollars)	Prévisions 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
Prise en charge	183,7	**208,2**	210,0	211,1
Garde	634,4	**651,5**	647,7	647,3
Réinsertion sociale	533,0	**559,0**	552,3	547,4
Services corporatifs	193,2	**193,4**	192,7	192,7
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1,544,3	**1,612,1**	1,602,7	1,598,5
Moins: recettes disponibles	76,7	**76,2**	76,2	76,2
Total du Budget principal des dépenses	1,467,6	**1,535,9**	1,526,5	1,522,3
Rajustements	67,4	**23,4**	11,1	5,1
Dépenses nettes prévues	1,535,0	**1,559,3**	1,537,6	1,527,4
Moins: Recettes non disponibles	16,5	**17,0**	17,6	18,0
Plus: Coût des services reçus à titre gracieux	74,1	**79,2**	79,7	79,4
Coût net du programme	1,592,6	**1,621,5**	1,599,7	1,588,8
Equivalents temps plein	14,349	**14,613**	14,613	14,613

3.1 Défis stratégiques

La sécurité publique est une condition préalable au développement socio-économique et à la qualité de vie de toute collectivité. Les Canadiens apprécient le rôle joué par le système de justice pénale pour aider à créer une société dans laquelle les familles peuvent croître sans craindre le crime ni la violence et où les entreprises peuvent prospérer. En outre, les résultats montrent que l'approche canadienne en justice pénale donne dans l'ensemble de bons résultats pour prévenir le crime et y réagir.[7]

Le SCC se doit de suivre de près et mettre à jour ses politiques et ses processus afin de s'adapter à l'environnement en constante évolution dans lequel il intervient, tout en respectant les objectifs et les principes de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.* De l'analyse effectuée, sont ressortis quatre grands secteurs qui présentent des défis particuliers pour le SCC :

- le profil en évolution des délinquants;
- la surreprésentation des délinquants autochtones;
- la nécessité pour la collectivité de posséder la capacité requise pour aider les délinquants pendant leur période de surveillance et après l'expiration de leur mandat afin de prévenir la récidive;
- la nécessité de rajuster et de transformer les pratiques et les systèmes du Service pour répondre aux nouvelles exigences d'une manière responsable sur le plan financier.

3.1.1 Évolution du profil des délinquants

La société canadienne évolue et la population des délinquants sous responsabilité fédérale en fait tout autant. Le profil des délinquants incarcérés et des délinquants qui sont surveillés dans la collectivité est en évolution et répondre aux besoins de ces délinquants constitue un défi de taille pour le SCC.

Diversité croissante au SCC 1997 – 2002

Minorités visibles *10 %*

Délinquants âgés *3 %*

Les délinquants proviennent d'horizons de plus en plus diversifiés et leur antécédents criminels sont maintenant plus étendus. Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des hommes ont déjà été condamnés pour des crimes commis pendant leur vie adulte ou leur jeunesse. Environ 81 % d'entre eux ont déjà commis une infraction violente. Un délinquant sur trois purge une peine de plus de 10 ans. La plupart des délinquants n'ont pas occupé d'emploi stable. Peu d'entre eux ont terminé leurs études secondaires. La plupart ont des incapacités d'ordre cognitif – près de 80 % des délinquants se montrent peu aptes à régler leurs problèmes, agissant par impulsivité, et incapables de se donner des choix.

---

[7] Aperçu statistique - Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Solliciteur général du Canada, novembre 2002

Défis et tendances

La croissance du crime organisé se traduit par une augmentation de 11 %, depuis le mois de mars 2002, des affiliations aux bandes chez les délinquants incarcérés et ceux qui sont surveillés dans la collectivité. En date du mois de novembre 2002, on comptait 1696 délinquants sous juridiction du SCC qui étaient affiliés ou membres d'organismes criminalisés. En outre, la proportion des délinquants âgés, qui nécessitent des interventions et des stratégies d'aménagements, s'est accrue de près de 3 % depuis 1996. Cette population a également besoin de services de santé plus importants, de soins pour des maladies chroniques et de soins palliatifs qui alourdissent d'autant le fardeau des services de santé.

Les femmes détenues comptent maintenant pour 4,1 % de la population carcérale fédérale. Depuis 1999, le pourcentage de femmes incarcérées pour un crime violent s'est accru de 16 %. On a également observé une augmentation de 20 % des femmes qui purgent une peine pour une infraction liée à la drogue depuis 1997. La proportion de femmes qui purgent de courtes peines (de moins de trois ans) a connu une augmentation substantielle, passant de 25 % à 35 %. Or, les courtes peines nécessitent des interventions plus intensives.

Comparaison entre les taux de maladie des délinquants et ceux de la population canadienne :

Maladies infectieuses
VIH : 1,7 % par rapport à 0,2 %
Hépatite C : 23,6 % par rapport à 0,8 %

Prévalence pour la vie de troubles mentaux, y compris ceux liés à la toxicomanie

80 % par rapport à 40 %

Usage du tabac
Deux fois plus

Santé générale
Diabète : 30-40 %
Problèmes cardio-vasculaires : 50-68 %
Asthme : 33-43 %

S'ajoutent aux défis inhérents à la complexité croissante des besoins des délinquants et des risques qu'ils présentent des défis importants sur le plan de la santé. Ainsi, les taux élevés d'alcoolisme et de toxicomanie chez les délinquants (79 %) ont de lourdes répercussions sur le comportement criminel et la santé publique. Plus de la moitié des délinquants actuellement sous la responsabilité du SCC étaient sous l'influence d'une substance lorsqu'ils ont commis leur dernière infraction. En outre, des taux élevés de maladies infectieuses chez les délinquants (p. ex. : l'hépatite C, à 23,6 %) sont associés à ces problèmes.

La recherche a révélé que, dans l'ensemble, la santé des détenus est considérablement moins bonne que celle des autres Canadiens. Les problèmes de santé mentale sont tout particulièrement préoccupants. Dix-huit pour cent (18 %) de la population carcérale a été hospitalisée dans un établissement de santé mentale par le passé et 9 % fait actuellement l'objet d'un diagnostic de problèmes psychiatriques. Dix-huit pour cent (18 %) des délinquants prennent des médicaments d'ordonnance. Le suicide chez les délinquants masculins est presque quatre fois plus fréquent qu'il ne l'est pour le groupe d'âge correspondant dans la société.

Les nouvelles technologies pour diagnostiquer et traiter les problèmes de santé mentale ainsi que les coûts croissants des médicaments d'ordonnance font qu'il est considérablement plus difficile pour le SCC de fournir des services de santé et des soins de qualité aux délinquants, comme cela est prévu dans son mandat.

Avantage pour les Canadiens

La mise en œuvre de stratégies pour mieux cibler les nouveaux risques et les nouveaux besoins des délinquants devrait améliorer l'efficacité des interventions et, par le fait même celle de la sécurité publique.

3.1.2 Surereprésentation des délinquants autochtones

Bien que les Autochtones ne représentent que 2 % de la population adulte canadienne, ils comptent pour 15 % de tous les délinquants sous responsabilité fédérale incarcérés dans les établissements ou surveillés dans la collectivité. Cinquante pour cent (50 %) des délinquants autochtones proviennent des Premières nations, 34 % sont des Indiens nord-américains, 14 % sont Métis et 2 % sont Inuits. Le groupe de délinquants autochtones tend à être plus jeune que les autres, ses membres sont, dans l'ensemble, incarcérés pour une infraction violente dans une proportion plus grande que les autres, ils ont des besoins plus grands (concernant l'emploi et l'éducation, par exemple) et sont plus nombreux, dans l'ensemble, à avoir eu des démêlés avec la justice dans leur jeunesse. Les dossiers révèlent qu'un pourcentage extrêmement élevé de délinquants autochtones ont déclaré avoir consommé de la drogue ou de l'alcool (80 %), avoir été victimes de mauvais traitements physiques (45 %) et avoir souffert de l'absence parentale ou de négligence parentale (41 %) ainsi que de pauvreté (35 %) dans leur enfance. Vingt-huit pour cent (28 %) des délinquants autochtones ont été pupilles de l'État et 15 % ont été envoyés dans des pensionnats. Entre autres, les délinquants autochtones ont plus de problèmes de santé que les autres.

Défis et tendances

De plus en plus, les délinquants autochtones commettent des gestes criminels au sein des villes et ils retournent y vivre lorsque libérés du pénitencier. Or, les collectivités où retournent vivre les délinquants autochtones, qu'elles soient urbaines ou rurales, ne sont pas toutes capables de leur fournir tout le soutien socio-culturel dont ils ont besoin pendant leur période de surveillance et un suivi une fois leur peine terminée.

Dans l'ensemble, les délinquants autochtones purgent leur peine dans un établissement à sécurité maximale dans une proportion plus grande (25 %) que les non-Autochtones (20 %); un plus grand nombre d'entre eux sont considérés comme présentant un risque élevé de récidive (soit 74 % par rapport à 59 % pour les autres), ont eu des démêlés avec la justice dans leur jeunesse (66 % par rapport à 45 %) et n'ont pas mené à bien leur période de liberté sous condition (47 % par rapport à 41 %). Plus que les délinquants non autochtones, les délinquants autochtones continuent d'être mis en liberté d'office plus souvent (43 % par rapport à 29 %) qu'en liberté conditionnelle totale (41 % par rapport à 56 %).[8]

Même si le SCC ne peut influer directement sur le taux global d'incarcération, il a un rôle à jouer pour réduire la récidive et par le fait même la réincarcération et il doit travailler avec les collectivités afin d'élaborer, en partenariat avec elles, des approches communautaires novatrices susceptibles de favoriser un mieux-être des délinquants et leur réinsertion sociale. Malgré les approches concertées du SCC avec les collectivités et les conseillers pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les programmes, les progrès réalisés dans la réduction des taux de réincarcération des Autochtones ont été modestes au cours des dernières années.

[8] Direction de la recherche du SCC, profil instantané d'une journée des délinquants incarcérés, décembre 2002

Le SCC doit donc renforcer ses partenariats et les étendre à d'autres ministères et organismes afin de mettre au point des approches plus intégrées et mieux ciblées qui lui permettront de réduire la surereprésentation des Autochtones au sein des services correctionnels.

Avantage pour les Canadiens

La mise en œuvre de stratégies plus intégrées et mieux ciblées pour fournir des services en collaboration avec des partenaires devrait améliorer la sécurité publique et contribuer aussi à prévenir la poursuite possible ou l'accélération de l'incarcération des Autochtones.

3.1.3 Renforcement de la capacité des collectivités

Conformément aux propos tenus par le gouvernement dans le Discours du Trône de 2002, le SCC estime que des relations positives et réciproques avec les collectivités canadiennes sont d'intérêt stratégique pour la santé et la sécurité.

Pour réaliser son mandat, le SCC doit de plus en plus soigner ses relations avec les collectivités qu'il sert. En effet, le SCC ne pourra obtenir du succès dans ses efforts de réinsertion sociale des délinquants que si les citoyens et les collectivités comprennent bien l'importance que revêt leur participation au processus de réinsertion sociale. Il est capital que les collectivités aient les programmes, les connaissances, l'expertise et la capacité nécessaires pour fournir les services aux délinquants et à leurs familles si on veut que les délinquants aient l'aide requise pendant leur incarcération et leur réinsertion sociale et qu'ils continuent de respecter la loi tout au long de leur vie. Le SCC a un rôle à jouer pour préparer les collectivités à accueillir les délinquants.

En outre, le SCC peut beaucoup aider les collectivités à prévenir le crime. Il peut les informer sur les croyances, les attitudes, les comportements et les intentions qui contribuent au comportement criminel. Le SCC a conçu des outils pour mesurer le potentiel de comportement criminel et il a élaboré des interventions fondées sur la recherche pour s'attaquer aux facteurs à l'origine du comportement criminel. Il s'agit notamment de programmes de réadaptation fondés sur la théorie cognitive appliqués à la résolution de problèmes, à l'apprentissage du raisonnement et à l'autocontrôle qui se sont montrés efficaces pour modifier le comportement criminel. Le SCC offre également des programmes d'alphabétisation et d'employabilité qui permettent aux délinquants d'acquérir les compétences et les habiletés nécessaires pour fonctionner efficacement dans la société. Il a également élaboré, avec l'aide de bénévoles et de spécialistes de la collectivité, un certain nombre de systèmes d'appui pour les délinquants et leurs familles. Il suffit de mentionner, par exemple, les cercles de soutien et de responsabilité pour les délinquants sexuels, qui ont permis de réduire la récidive de façon considérable. Ces initiatives, et d'autres, doivent être élargies à des fins préventives.

Les partenariats insufflent un dynamisme et ils sont enrichissants sur les plans des perceptions, des capacités et de l'expertise; ils peuvent donc être perçus comme un investissement dans l'avenir, un investissement dans la prévention du crime et de la récidive.

Défis et tendances

C'est dans les trois mois suivant leur mise en liberté que les délinquants surveillés dans la collectivité risquent le plus de récidiver. La plupart des délinquants commettent leurs crimes dans les villes et c'est dans les villes qu'ils retournent à leur mise en liberté, dans des collectivités qui parfois n'ont pas les programmes ni les services appropriés ou encore les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins.

On observe un durcissement de l'opinion publique, qui réclame des méthodes plus restrictives pour les délinquants violents. Toutefois, le pourcentage d'appui de la population pour la libération conditionnelle des délinquants qui n'ont pas commis de crimes violents est, en fait, élevé et il continue de croître. En 1998, quelque 75 % de la population était favorable à la libération conditionnelle des délinquants non violents. En 2001, cet appui avait augmenté, passant à 80 %.[9]

Il est de plus en plus reconnu que la participation des collectivités est essentielle à l'élaboration de solutions durables qui peuvent permettre le développement social et, par voie de conséquence, la prévention du crime et la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité. Il est également de plus en plus reconnu que les approches faisant appel à la collaboration des ministères, des administrations et des spécialistes de la collectivité sont essentielles pour une utilisation responsable des deniers publics dans la prévention du crime et la réinsertion des délinquants.

Le SCC doit travailler en partenariat afin de détruire certains mythes et de mettre au point des approches qui permettront de doter les collectivités des moyens requis pour réduire le crime, d'accroître l'aide fournie aux délinquants pour se réinsérer de façon sûre dans la société, de réduire le fardeau administratif des collectivités, d'axer les initiatives sur les besoins des collectivités pour qu'elles y répondent et de réaliser des économies d'échelle.

Avantage pour les Canadiens

La poursuite des efforts entrepris pour nouer des relations plus efficaces et plus solides avec les collectivités et pour mieux intégrer et cibler les méthodes employées pour les services correctionnels communautaires devrait influer de façon positive sur la capacité du SCC de réinsérer les délinquants dans la société plus efficacement, de façon plus sûre et dans de meilleurs délais.

3.1.4 Rajustement et transformation organisationnel

Le quatrième défi qui se pose pour le SCC est d'atteindre efficacement les objectifs correctionnels du Canada dans les limites des moyens dont il dispose actuellement. Conformément au Discours du Trône de l'année 2002, le SCC, comme les autres organismes, doit s'efforcer de réaffecter ses ressources en fonction de ses priorités les plus importantes et de ses nouveaux objectifs.

En 2002, le SCC a entamé une analyse des obligations que lui impose la loi et les politiques gouvernementales. De plus, le SCC a examiné sa capacité à relever les défis qui se présenteront à lui. Or, cette dernière tient à la présence à la fois des bonnes personnes et des bons outils, à une gouvernance claire, à un cadre de gestion ainsi qu'à un financement suffisant pour donner les services d'ordre correctionnels.

Le SCC dispose d'une marge de manœuvre restreinte dans la réaffectation des fonds qu'il doit effectuer pour apporter les changements aux programmes et aux opérations s'il veut gérer efficacement le nouveau profil des délinquants. En effet, environ 89 % des coûts de fonctionnement de ses établissements, qui constituent la plus grande part de son budget, sont fixes ou semi-variables, et il en est de même pour 66 % de ses coûts de fonctionnement relatifs aux services communautaires.

---

[9] Fear of Crime and Attitudes to Criminal Justice in Canada: A Review of Recent Trends 2001-2002, Julian V. Roberts, Département de criminologie, Université d'Ottawa.

Défis et tendances

Le profil en évolution des délinquants oblige le SCC à renouveler son personnel en recrutant des personnes d'horizons divers, dotées de compétences et d'habiletés nouvelles. Il lui faut également fournir au personnel en place le recyclage et la nouvelle formation nécessaires. Or, les progrès de la technologie offrent de nouvelles possibilités pour la formation, l'apprentissage et l'avancement professionnel. Les nouvelles approches de gestion du savoir permettent également de fournir au moment opportun l'accès à l'information et à des spécialistes pour appuyer une prise de décisions quotidienne fondée sur le savoir.

En outre, la complexité accrue de la population carcérale oblige le SCC à mieux cibler ses approches s'il veut offrir un environnement correctionnel sûr et sain, qui soit propice aux interactions entre les délinquants, le personnel et la collectivité. Plus que jamais, les conditions inhérentes à l'environnement correctionnel nécessitent l'élaboration de mesures de soutien pour le personnel. Il faut effectuer les travaux de recherche requis pour élaborer des programmes, des systèmes et des outils de soutien plus efficaces, qui permettront de faire face aux problèmes qui se font jour sur les plans de la santé et de la sécurité. En outre, on est de plus en plus conscient des avantages que comporte, pour de bons services correctionnels, la mise en commun des renseignements, de la recherche et des programmes aux niveaux national et international.

L'exécution des services étant maintenant plus efficace, les responsables de la prestation des services ont le temps de se concentrer sur l'établissement de bonnes relations, essentielles à une réinsertion sociale sûre des délinquants. Il faut mettre en place des méthodes modernes pour l'élaboration des politiques, la gestion des ressources et la reddition des comptes. Les systèmes de gestion des ressources humaines, de gestion financière et de gestion des délinquants doivent tous faire l'objet de mises à jour en temps opportun.

Les progrès technologiques ont également donné le jour à de multiples facettes du crime transfrontalier. Le nombre croissant de délinquants liés aux bandes criminelles et au milieu du crime organisé oblige les autorités à adopter de nouvelles méthodes pour gérer le renseignement et les informations qui font appel à la participation de plusieurs administrations.

L'environnement préoccupe le SCC, étant donné, tout particulièrement, que le développement durable influe sur la collectivité dans son ensemble. La question est très importante pour le SCC, car il gère des terrains, des installations et des parcs de véhicules et qu'il doit fournir au personnel et aux délinquants dont il a la responsabilité un environnement sain et assurer leur bien-être.

Avantage pour les Canadiens

La mise en place des systèmes et des outils de soutien utilisés pour la prestation des services d'une part, et le rajustement et la transformation des stratégies et de l'utilisation faite des ressources, d'autre part, devraient permettre au SCC de continuer de fournir des services d'une façon responsable sur le plan financier, et ce, sans mettre en danger la sécurité publique.

SECTION IV- PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

4.1 Résultats stratégiques, plans et priorités

Conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor, le SCC fait rapport sur ses plans et ses priorités selon les résultats stratégiques établis dans la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR). Le tableau 4.3 (page 23) met en relation les secteurs d'activité, les résultats

stratégiques et les défis stratégiques dont il a été question dans la section précédente. Il donne également les mesures qui serviront à déterminer le degré de réussite du SCC dans l'atteinte des résultats stratégiques recherchés.

Considérées dans leur ensemble, les priorités suivantes permettent au SCC de répondre aux besoins d'une population diversifiée de délinquants dont il a la charge, y compris le sexe féminin, et les membres des minorités visibles et, en particulier, les délinquants autochtones, étant donné leur taux élevé d'incarcération allié à des besoins divers.

4.1.1 Résultat stratégique 1 : Prise en charge – « Environnement sûr et sain pour ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel ainsi que pour le grand public. »

Raison d'être

La santé des délinquants a des répercussions importantes sur la santé publique. Elle constitue également un facteur important de l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des interventions effectuées par le SCC pour assurer la sécurité publique.[10]

En s'attaquant aux problèmes de santé mentale causés par la toxicomanie dont souffrent les délinquants, le SCC contribue à la réinsertion et les problèmes sociale sûre de ces individus et à la réduction de la récidive. De la même manière, le SCC peut favoriser une plus grande sécurité dans les établissements et dans la société en :

Prise en charge comprend les soins de santé mentale et physique, l'alimentation, l'habillement et les services en établissement fournis aux délinquants

- traitant les conséquences de la toxicomanie grave sur la propagation des maladies infectieuses;
- en comprenant mieux les répercussions du syndrome de l'alcoolisme fœtal aux effets de l'alcool sur le fœtus; et
- en accordant une attention particulière à la mise en valeur de modes de vie sains pour prévenir les problèmes de santé.

Priorités

Le SCC mettra en place un système de qualité qui favorisera des modes de vie sains, permettra de traiter et de gérer les maladies physiques et d'améliorer la santé mentale des délinquants tout en faisant le pont entre l'établissement et la collectivité pour les services fournis. Les priorités du SCC dans le domaine de la santé sont les suivantes :

- réduire l'incidence négative de la toxicomanie sur le comportement des délinquants tout en augmentant leur potentiel de réinsertion sociale;
- réduire le risque de transmission des maladies infectieuses; et
- optimaliser la prestation de services de santé mentale accrédités.

Le SCC affectera, chaque année, une somme totale de 208,2 millions de dollars à des activités planifiées pour atteindre cet objectif stratégique.

---

[10] Les plans et les priorités concernant la santé du personnel figurent dans les priorités des Services corporatifs, page 20

Plans pour 2003 – 2006

- Mettre en œuvre des initiatives qui aident à gérer les problèmes de dépendance et à réduire les dommages causés par la drogue, à l'appui de la Stratégie canadienne antidrogue.
- Élaborer un protocole pour évaluer les caractéristiques et les comportements associés au syndrome de l'alcoolisme fœtal et aux effets de l'alcool sur le fœtus, les types d'interventions requises et la formation à donner au personnel.
- Mettre en œuvre une stratégie de promotion de la santé visant à changer les modes de vie et à prévenir la transmission des maladies.
- Fournir des traitements plus ciblés pour les problèmes de santé mentale des délinquants.
- Fournir des services de soutien pour les délinquants atteints de maladies chroniques et ceux qui ont besoin de soins palliatifs.
- Amener les collectivités à participer activement à la poursuite des soins pour les délinquants qui font la transition entre l'établissement et la collectivité.
- Élaborer et mettre en œuvre un meilleur cadre d'assurance de la qualité pour les services de santé fournis dans les établissements du SCC.

4.1.2 Résultat stratégique 2 : Garde — « Logement et gestion des délinquants qui soient raisonnables, sûrs, sécuritaires et humains, le tout conformément aux mesures les moins contraignantes possibles. »

Raison d'être

Un environnement sûr, sécuritaire et positif permet d'assurer la sécurité du personnel du public, du personnel et des délinquants à l'intérieur des établissements et dans la collectivité.

Garde comprend la surveillance et le contrôle des délinquants ainsi que la construction et l'entretien des établissements correctionnels

Des réseaux de renseignements sûrs peuvent aider à prévenir le crime aux niveaux national et international.

La communication de renseignements en temps opportun peut aider les responsables à prendre les décisions appropriées concernant les délinquants et à réagir rapidement aux incidents, favorisant ainsi la sécurité publique.

Priorités

Pour réduire les obstacles à la réadaptation, il faut un environnement sûr, positif et adapté sur le plan culturel, un environnement qui est propice au changement d'attitude et à l'adoption d'un comportement pro-social. Les priorités du SCC sont les suivantes :

- améliorer le potentiel de réadaptation des délinquants par des interventions et des programmes plus intégrés et plus ciblés; et

- intégrer davantage les réseaux du renseignement et d'information et en améliorer l'accès pour accroître la sécurité.

Le SCC affectera, chaque année, une somme totale de 651,5 millions de dollars à des activités planifiées pour atteindre ce résultat stratégique.

Plans pour 2003 – 2006

- Intégrer les approches adoptées pour la sécurité, la gestion des cas et les programmes destinés à des groupes de délinquants qui présentent un niveau de risque et des besoins semblables.
- Améliorer les stratégies opérationnelles pour lutter contre l'approvisionnement en drogue et réduire la demande correspondante.
- Mettre en œuvre une stratégie globale pour améliorer la prévention et la gestion des incidents graves et des crises.
- Améliorer les méthodes de collecte du renseignement stratégique du SCC pour réagir au risque présenté par les délinquants.
- Examiner les mesures de logement pour aider à favoriser la réinsertion sociale sûre et en temps opportun des délinquants.
- Mettre en œuvre intégralement la stratégie de logement pour les femmes purgeant une peine de ressort fédéral.
- Réduire les répercussions négatives des opérations sur l'environnement en appliquant continuellement la Stratégie de développement durable du SCC révisée en 2000.

4.1.3 Résultat stratégique 3 : Réinsertion sociale — « Réinsertion sociale des délinquants efficace et en toute sécurité »

Raison d'être

Réinsertion sociale comprend les programmes et les services fournis dans les établissements et dans la collectivité (p. ex. : programmes de développement, de traitement et de soutien)

Le SCC contribue à la protection de la société par une mise en liberté faite en temps opportun, graduelle, structurée et surveillée des délinquants. Comme la plupart des délinquants retournent vivre dans leur collectivité, le SCC aidera les collectivités à se doter des moyens nécessaires pour appuyer et aider les délinquants et leurs familles, ce qui contribuera, par le fait même, à accroître la sécurité publique.

Priorités

La réinsertion sociale sûre des délinquants exige une surveillance accrue dans la collectivité et l'appui solide du SCC, mais il faut également que les collectivités aient la capacité de fournir aux délinquants un environnement positif et propice à la réinsertion sociale. Les priorités du SCC dans le secteur de la réinsertion sociale sont les suivantes :

- élargir la gamme des interventions pour répondre à des besoins ciblés des délinquants;
- accroître la capacité des collectivités d'appuyer une réinsertion sociale sûre et en temps opportun des délinquants; et
- amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale.

Le SCC affectera, chaque année, une somme totale de 487,8 millions de dollars à des activités planifiées pour atteindre ce résultat stratégique.

Plans pour 2003 – 2006

- Mettre en œuvre les approches énoncées dans la réponse du gouvernement à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* pour préparer les délinquants à une mise en liberté sûre, leur fournir l'appui requis et exercer la surveillance nécessaire.
- Élaborer et mettre à l'essai un ensemble cohérent d'approches intégrées pour la sécurité, la gestion de cas et la prestation des programmes visant de plus petits groupes de délinquants qui ont des besoins semblables et qui présentent un risque comparable (en établissement, jusqu'à la transition dans la collectivité).
- Amener les citoyens à participer à la création de collectivités plus sûres et plus saines.
- Raviver les partenariats avec les partenaires du système de justice pénale.
- Mettre en œuvre des approches de justice réparatrice qui favorisent la résolution des différents et un mieux-être des délinquants, des victimes, de leurs familles et de leurs collectivités.
- Améliorer le rôle des collectivités autochtones dans la mise en œuvre de solutions de rechange efficaces à l'incarcération et la surveillance des délinquants dans la collectivité.
- Renouveler le Système de gestion des délinquants, dans le cadre du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique, de façon à permettre une meilleure connectivité et un meilleur partage d'informations entre les partenaires du système de justice pénale.

4.1.4 Résultat stratégique 4 : Services corporatifs — « Services de gestion corporative qui viennent appuyer la prise en charge, la garde et la réinsertion des délinquants, et les partenariats favorisent la réalisation de notre mandat et de notre Mission. »

Raison d'être

Services corporatifs comprend l'allocation et l'utilisation efficaces des ressources pour appuyer les décisions de gestion, le contrôle des opérations et l'imputabilité.

Pour appuyer efficacement la prise en charge, la garde et la réinsertion sociale des délinquants, et ce, dans l'intérêt de la sécurité publique, le SCC doit avoir un effectif représentatif, compétent, productif et durable.

En partageant son expertise et en aidant à accroître l'efficacité des systèmes correctionnels en place au pays et à l'étranger, le SCC appuie les priorités du Canada aux niveaux provincial, territorial et international.

Priorités

Le SCC doit réaffecter ses ressources en fonctioa de ses priorités les plus importantes et de nouveaux objectifs. Les priorités du SCC dans le secteur des Services corporatifs sont les suivantes :

- améliorer la sécurité et la santé au travail;
- moderniser les outils et les approches fondées sur la recherche et partager ces outils et ces approches avec les autres pour accroître le rendement; et
- améliorer les stratégies pour appuyer l'apprentissage aux niveaux individuel et organisationnel.

Le SCC affectera, chaque année, une somme totale de 193,4 millions de dollars à des activités planifiées pour atteindre ce résultat stratégique.

Plans pour 2003 – 2006

- Améliorer les processus et les pratiques qui permettront de fournir un milieu de travail sûr, sain et positif et d'assurer une gestion efficace du SCC.
- Attirer, choisir et former des travailleurs du savoir en conformité avec l'approche de modernisation des ressources humaines.
- Élaborer des stratégies de leadership et un programme d'avancement professionnel, prévoyant des outils de formation, d'encadrement et de soutien pour l'apprentissage et le perfectionnement continus.
- Fournir un soutien au personnel pour gérer les problèmes qui se présentent dans un environnement correctionnel.
- Élaborer des approches de collaboration pour la prestation de services correctionnels au moyen d'ententes avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.
- Appuyer les priorités du Canada en matière de politique étrangère pour ce qui est des droits de la personne et de la justice pénale en fournissant une expertise et en aidant les pays en développement à mettre sur pied des services correctionnels humains et sûrs.
- Mettre en œuvre des stratégies de fonction de contrôleur moderne pour appuyer une répartition et une utilisation efficaces des ressources et aider à la prise de décisions de gestion et à la reddition des comptes.
- Optimiser l'entretien et la prestation des systèmes de services communs à l'appui des opérations correctionnelles.
- Mettre en œuvre l'initiative de la Gestion du savoir afin que le personnel opérationnel ait l'information dont il a besoin pour prendre, en temps opportun, des décisions éclairées.
- Effectuer des recherches pour orienter les politiques du SCC concernant les défis stratégiques.

4.2 Rapports sur le plan des ressources entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité

Secteurs d'activité	*Énoncés stratégiques*				
	Environnement sûr et sain pour ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel ainsi que pour le grand public	Logement et gestion des délinquants qui soient raisonnables, sûrs, sécuritaires et humains, le tout conformément aux mesures les moins contraignantes possibles	Réinsertion sociale des délinquants efficace et en toute sécurité	Services de gestion corporative qui viennent appuyer la prise en charge, la garde et la réinsertion des délinquants, et les partenariats favorisent la réalisation de notre mandat et de notre Mission	(en millions de $) Total
Prise en charge	208.2				208.2
Garde		651.5			651.5
Réinsertion sociale			482.8		482.8
Services corporatifs				193.4	193.4
Total - SCC	208.2	651.5	482.8	193.4	1,535.9

4.3 Secteurs d'activité, résultats et défis stratégiques et résultats visés

Secteur d'activité	Résultats stratégiques Fournir aux Canadiens :	Défis stratégiques	Résultats visés
Prise en charge	Environnement sûr et sain pour ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel ainsi que pour le grand public.	• Un profil des délinquants en évolution (santé du personnel et des délinquants) • Taux élevé d'incarcération des Autochtones (taux élevés de maladie, de toxicomanie) • Mise en place de moyens d'intervention dans la collectivité (soins palliatifs, programmes de santé mentale, programmes de lutte contre la toxicomanie, maladies infectieuses, etc.)	Réduction des problèmes de santé publique • Santé et sécurité de ceux qui vivent ou travaillent dans le système correctionnel et de la population en général. • Niveaux minimaux de maladies infectieuses et de dommages associés au comportement à risque. • Conformité aux normes de santé professionnelles/provinciales applicables.
Garde	Logement et gestion des délinquants qui soient raisonnables, sûrs, sécuritaires et humains, le tout conformément aux mesures les moins contraignantes possibles.	• Profil des délinquants (bandes, crime organisé, terrorisme, santé, exigences du renseignement stratégique-diversité; systèmes de sécurité technologiques avancés, etc.) • Taux élevé d'incarcération des Autochtones (approches adaptées sur le plan culturel p. ex.. justice réparatrice, etc.)	Logement raisonnable et sûr • Les délinquants sont logés au niveau de sécurité approprié. • Mise en place de mesures de sécurité qui permettent de réduire au minimum le nombre d'incidents.
Réinsertion sociale	Réinsertion sociale des délinquants efficace et en toute sécurité.	• Profil des délinquants en évolution (programmes ciblés pour répondre à des besoins nouveaux) • Taux élevé d'incarcération des Autochtones (p. ex. pavillons de ressourcement, approches de justice réparatrice; mise en place de moyens d'intervention dans la collectivité) • Mise en place de moyens d'intervention dans la collectivité (prestation de soins et de programmes)	Réinsertion sociale sûre et efficace • Des processus de préparation des cas qui permettent de préparer le nombre optimal de délinquants en vue de leur mise en liberté sous condition à leur date d'admissibilité. • Des mesures de réinsertion sociale qui: a) permettent à un nombre optimal de délinquants de mener à bien leur période de liberté sous condition sans révocation de leur liberté; et b) permettent de réduire au minimum le nombre d'incidents dans la collectivité. • Période passée par les délinquants en isolement préventif ou à l'unité spéciale de détention. • Les hommes, les femmes et les délinquants autochtones sont logés dans des établissements où sont offerts les programmes qui répondent à leurs besoins particuliers.
Services corporatifs	Services de gestion corporative qui viennent appuyer la prise en charge, la garde et la réinsertion des délinquants, et les partenariats favorisent la réalisation de notre mandat et de notre Mission.	• Rajustement des ressources et transformation des outils et des procédés. • Une main-d'oeuvre en santé, représentative, bien informée et productive.	Réalisation du mandat • Des services de soutien sont fournis pour la prise en charge, la garde et la réinsertion sociale des délinquants. • Des partenariats qui sont propices à la réalisation du mandat et de la Mission.

SECTION V – ANNEXES

Tableau 5.1 : Résumé des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions 2002 – 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006
Secteurs d'activité				
Prise en charge	1.2	**1,2**	1.2	1.2
Garde	111.9	**120,8**	125.4	125.4
Réinsertion sociale	13.8	**5,0**	5.6	5.6
Services corporatifs	0.0	**0,0**	0.0	0.0
Total	126.9	**127,0**	132.2	132.2

Tableau 5.2 : Détails des principales dépenses d'immobilisations par secteur d'activité

SCC – Immobilisations (garde) (en millions of dollars)	Coût estimatif total courant	Dépenses prévues au 31 mars 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006	Besoins des années futures
A) Nouveaux projets de logement						
CRS du Pacifique – Agrandissement	72,0	24,0	**11,0**	6,0	0,0	0,0
Archambault Nouveau CRSM et réaménagement	51,0	0,3	**1,5**	10,0	15,0	24,2
Autres projets de logement			**13,8**			
Total – Nouveaux projets de logement			**26,3**			
B) Principaux projets de préservation des actifs et de l'infrastructure						
Établissement de Springhill – Rénovations/remplacement	30,0	4,5	**8,5**	9,9	6,5	0,0
Établissement de Collins Bay – Rénovations/remplacement	57,0	4,3	**7,0**	8,7	15,0	21,7
Établissement de Cowansville – Rénovations/remplacement	48,0	0,1	**1,9**	7,0	14,0	25,0
Pénitencier de la Saskatchewan – Rénovations/remplacement	80,0	0,6	**1,4**	3,5	10,0	64,5
Divers projets de préservation des actifs et de l'infrastructure			**31,9**			
Total – Principaux projets de préservation des actifs et de l'infrastructure			**50,7**			
C) Projets de construction et d'entretien gérés par les régions			**33,4**			
D) Gestion du programme d'immobilisations			**2,5**			
E) Portefeuilles d'équipement			**7,9**			
Total – Immobilisations (Garde)			**120,8**			

Nota : Le SCC est autorisé à approuver les projets de moins de 18 millions de dollars, selon la décision rendue par le Conseil du Trésor le 14 décembre 1995; ainsi, seuls les projets d'immobilisations dont la valeur estimative est de 18 millions de dollars ou plus sont indiqués séparément.

SCC – Immobilisations (prise en charge) (en millions de dollars)	Coût estimatif total courant	Dépenses prévues au 31 mars 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006	Besoins des années futures
E)Portefeuilles d'équipement			**1,2**			
Total – Immobilisations (prise en charge)			**1,2**			
SCC Réinsertion sociale (en millions de dollars)	Coût estimatif total courant	Dépenses prévues au 31 mars 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006	Besoins des années futures
E)Portefeuilles d'équipement			**5,0**			
Total – Immobilisations (réinsertion sociale)**			**5,0**			
TOTAL – IMMOBILISATIONS DU SCC (2003–2004)			**127,0**			

**Les immobilisations de réinsertion sociale comprennent les immobilisations de CORCAN qui s'élèvent à 0.5 million de dollars

Tableau 5.3 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Voir http://www.csc-scc.gc.ca

Tableau 5.4 : Résumé des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
Subventions :				
Prise en charge				
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une chaire en psychiatrie	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Subvention au Département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une chaire de psychologie médico-légale	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Réinsertion sociale				
Subventions aux collectivités autochtones pour des programmes et services correctionnels autochtones	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Services corporatifs				
Pensions et autres avantages sociaux des employés	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Indemnisation de détenus en cas d'accidents dans les pénitenciers	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Total – Subventions	0,7	**0,7**	0,7	0,7
Contributions :				
Réinsertion sociale				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1,4	**0,7**	0,7	0,7
Paiements aux collectivités autochtones pour la prestation des programmes et services correctionnels	2,8	**1,1**	1,1	1,1
Total - Contributions	4,2	**1,8**	1,8	1,8
Total – Subventions et contributions	4,9	**2,5**	2,5	2,5

Tableau 5.5 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions 2002 - 2003	**Recettes prévues 2003 - 2004**	Recettes prévues 2004 - 2005	Recettes prévues 2005 - 2006
Recettes disponibles :				
Corcan				
Fabrication	22,2	**21,7**	21,7	21,7
Agroentreprise (y compris la foresterie)	12,8	**12,8**	12,8	12,8
Services	6,1	**6,1**	6,1	6,1
Textile	3,7	**3,7**	3,7	3,7
Construction	15,6	**15,6**	15,6	15,6
Formation et activités correctionnelles	16,3	**16,3**	16,3	16,3
Total – Recettes disponibles	76,7	**76,2**	76,2	76,2
Recettes non disponibles				
Produits des ventes	8,8	**8,9**	9,0	9,1
Contrats pour services psychiatriques	0,7	**0,8**	0,8	0,9
Logement et repas – Détenus	0,8	**0,9**	0,9	0,9
Contrats pour l'entretien des détenus - (accords fédéraux-provinciaux)	3,5	**3,5**	3,8	3,8
Recouvrement des dépenses d'exercices précédents	1,7	**1,8**	1,9	2,0
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice (PAYE)	0,6	**0,7**	0,8	0,9
Autres recettes non fiscales	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Total – Recettes non disponibles	16,5	**17,0**	17,6	18,0
Total – Recettes du programme	93,2	**93,2**	93,8	94,2

Tableau 5.6 : Coût net du programme pour l'exercice visé par le rapport

(en millions de dollars)	Prévu 2003 – 2004	Prévu 2004 – 2005	Prévu 2005 – 2006
Dépenses prévues (budget principal des dépenses plus rajustements)	**1,635,5**	**1,613,8**	**1,603,6**
Plus :			
Services reçus sans frais :			
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**14,1**	14,4	14,2
Contributions comprenant la part de l'employeur aux primes d'assurance et aux coûts payés par le SCT	**56,8**	57,0	57,0
Contribution de Développement des ressources humaines Canada à l'indemnisation des accidentés du travail	**6,4**	6,3	6,2
Coûts salariaux et autres coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	**1,9**	2,0	2,0
	79,2	79,7	79,4
Coût total du programme	**1,714,7**	**1,693,5**	**1,683,0**
Moins :			
Recettes disponibles	**76,2**	**76,2**	**76,2**
Recettes non disponibles	**17,0**	**17,6**	**18,0**
Recettes totales	**93,2**	**93,8**	**94,2**
Coût net du programme (dépenses prévues totales)	**1,621,5**	**1,599,7**	**1,588,8**

Tableau 5.7 : Fonds renouvelable - État des opérations

(en millions de dollars)	Prévisions 2002 – 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006
Recettes :				
Recettes de Corcan	76.7	**76,2**	76.2	76.2
Autres recettes	0	**0**	0	0
Recettes totales	76.7	**76,2**	76.2	76.2
Dépenses :				
Coût des biens vendus	61.6	**61,1**	61.1	61.1
Dépenses de fonctionnement	15.2	**15,2**	15.2	15.2
Dépenses totales	76.8	**76,3**	76.3	76.3
Excédent (déficit)	(0.1)	**(0,1)**	(0.1)	(0.1)

Tableau 5.8 : Fonds renouvelable – État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions 2002 – 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005–2006
Activités de fonctionnement :				
Bénéfice (perte) net(te) avant postes extraordinaires	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Plus : Poste ne requérant pas l'utilisation de fonds				
Provisions pour prestations de cessation d'emploi	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Amortissement des immobilisations	2,2	**2,2**	2,2	2,2
Amortissement des frais différés	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Provisions pour créances douteuses	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Excédent (besoin)	2,9	**2,9**	2,9	2,9
Changements – Éléments d'actif et de passif actuels				
Changements dans les autres éléments d'actif et de passif :				
Frais différés	(2,5)	**(2,5)**	(2,5)	(2,5)
Paiement pour les changements apportés aux provisions concernant les employés				
Prestations de cessation d'emploi	(0,1)	**0,0**	0,0	0,0
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Activités d'investissement				
Immobilisations achetées	(0,5)	**(0,5)**	(0,5)	(0,5)
Ressources financières nettes utilisées par les activités de fonctionnement	(0,5)	**(0,5)**	(0,5)	(0,5)
Ressources financières nettes utilisées et changement de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation de fonds au début de l'exercice	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)

Tableau 5.9 : Fonds renouvelable – Utilisation prévue de l'autorisation

(en millions de dollars)	Prévisions 2002 – 2003	Dépenses prévues 2003 – 2004	Dépenses prévues 2004 – 2005	Dépenses prévues 2005 – 2006
Autorisation – 1er avril	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Rajustement de l'autorisation du fonds renouvelable	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autorisation – 31 mars	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Diminution :				
- Solde au 1er avril	5,0	**4,9**	4,8	4,7
- Excédent prévu (diminution)	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
- Radiation du solde par le Conseil du Trésor	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Diminution – Total partiel	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Solde prévu au 31 mars	**4,9**	**4,8**	**4,7**	**4,6**

SECTION VI – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET RENSEIGNEMENTS

Lois : Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition le (L.R.C., 1992, C.20, C-4.6)

Règlement : Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition

Renseignements :

Adresse Internet externe du SCC : http://www.csc.scc.gc.ca

Frum Himelfarb
Directeur général,
Gestion du savoir et élaboration des politiques
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Téléphone : (613) 996-2180

Télécopieur : (613) 943-0715

Courriel : HimelfarbFE@csc-scc.gc.ca

Directrice, Planification stratégique
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Téléphone : (613) 996-1701

Télécopieur : (613) 943-0715